

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL

DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY BALL

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

A POITIERS

FFvolley
Comité Vienne



2019 2020

ANNULÉ !!



SOMMAIRE

1. Ordre du jour
2. Présentation du Comité Directeur
3. Procès verbal de l'Assemblée Générale 2019
4. Rapport Moral
 - Statistiques 2019-2020
5. Rapport de la Commission Sportive
 - Classements Seniors 2019 - 2020
 - Prévisions 2020 - 2021
6. Rapport de la Commission d'Arbitrage
7. Rapport de la Commission Départementale de Discipline
8. Rapport Secteur Jeunes
 - Classements Jeunes
 - Noël des volleyeurs
9. Rapport de la Commission Volley Loisirs
 - Championnats 4x4
10. Rapport Commission Technique
 - Compte rendu d'activité
11. Rapport Commission Communication
12. Rapport Commission Statuts et règlements
13. Finances
 - Bilan financier
 - Budget prévisionnel
 - Tarifs 2020-2021
14. Don aux oeuvres

ASSEMBLEE GENERALE
du Comité de la Vienne de Volley-Ball
11 Septembre 2020

Ordre du Jour

- Etablissement d'une feuille de présence et appel des représentants
- Introduction du Président
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du rapport moral
- Présentation des rapports des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives
- Présentation du rapport financier
- Vote des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat
- Vote du quitus au trésorier
- Vote des tarifs, amendes et droits
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Election du Bureau Directeur Départemental
- Election du Comité Directeur
- Election du Président du Comité
- appel à volontaire pour réception de la prochaine Assemblée Générale
- Allocutions des invités

Elus 2019 2020



Myriam BENOIT
Secrétaire Générale



Pierre MACOMBE
Vice Président



Jean Luc GOUVERNEUR
PRESIDENT



Stéphane GREMILLON
Vice Président



Nathalie PEDRETTI
Trésorière



Dominique MAYNIER
Prés. Com.
Sportive



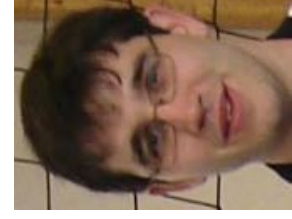
Bernard CHATAIGNEAU
Prés. Com.
Arbitrage



Philippe LE ROY
Prés. Com
Sportive Jeune



Stéphane GREMILLON
Prés. Com. Statuts et
Règlements



Vincent BERNARD
Prés. Com.
Technique



Jean Luc TRICHET
Prés. Com.
Communication



Pierre MACOMBE
Prés. Com.
Loisir



Stéphane GREMILLON
Prés. Com.
Discipline



Vincent DEBARRE
Membre



Bénédicte BENIELLI
Membre



Philippe BOUCHER
Membre



Matthieu CAILLAUD
Membre



Alexandra COURREGES
Membre



François FLEURY
Com. Arbitrage



Julien GOMME
Membre



Michelle GOUVERNEUR
Com. sportive



Alexandre LOURY
Membre



Olivier HOAREAU
Com.
Communication



Guy PINOGES
Membre

***COMITE DE LA VIENNE
DE VOLLEY-BALL***

Procès Verbal

Assemblée Générale 2019

A POITIERS

le 11 Septembre 2020



COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL

58 bis route de Poitiers

86280 Saint Benoit

Tel : 05/49/54/87/15

Port : 06/87/93/40/22

E-mail : cd86vb@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 juin 2019

à la salle du Gravion SAINT-BENOIT

19h00 : Appels des Clubs

21 clubs présents , 1 club absent

85 voix sur 87

Le QUORUM est atteint.

Mot du Président :

Jean-Luc GOUVERNEUR remercie le club du CEP St BENOIT qui reçoit cette Assemblée Générale.

Il présente et remercie les invités : Agnès FAUGERON représentant la mairie de St Benoit et Patrick GIRARD président du CDOS

1. Lecture du procès-verbal de l'AG du 29 juin 2018 à Buxerolles

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Lecture par le Président du rapport moral. Il y notifie la commission de discipline, les infractions sportives des clubs , le départ de Ludwig PROUST, les nouvelles pratiques sportives autour du volley.

Pas de questions, ni remarques sur le rapport moral.

Jean-Luc GOUVERNEUR parle ensuite de ses désaccords avec la ligue Nouvelle-Aquitaine, de l'organisation des validations des dossiers CNDS au niveau de la Ligue et du Comité.

Il engage les clubs à participer aux élections de la Ligue.

3. Rapport de la commission sportive

- Rapport présenté par Dominique MAYNIER.
- 44 équipes ont été engagées dans les différents championnats séniors.
- D MAYNIER demande surtout d'essayer de téléphoner entre clubs et non de passer par mail pour les changements de dates de matches.
- Pour l'année prochaine, le championnat se déroulera "d'un seul trait", et sera suivi de la coupe J Letorrec.
- Il est important d'engager un peu en avance les équipes.
- Question du club de ST JULIEN : "il existe de grosses disparités entre le haut et le bas de tableau chez les filles, pourrait-on créer 2 poules ?"
- Réponse D MAYNIER : "si on avait 17-18 équipes, ce serait possible..."



- JL GOUVERNEUR : *"la création de play-off en ARM pourrait être une possibilité"*
- Club de VIVONNE : *"est-ce que ça passe au niveau des dates ?"*
- Réponse de D MAYNIER : *"cette année, ce sera difficile"*
- Club de CHAUVIGNY : *"je suis contre le système du play-off, la régularité au cours de l'année suffit"*
- Un avis à main levée est demandé aux clubs qui sont intéressés pour l'organisation de play-off des 4 premières équipes sur une journée : 4 clubs (seules dates possibles : 12 ou 19 juin 2020)
- Les Clubs de VIVONNE et de MIGNE AUXANCES font acte de candidature pour l'organisation des finales J LETORREC. La décision sera prise en comité directeur.
- **Vote des suggestions de la commission sportive :**

Voeu n° 1 : Vœu proposé par la Commission sportive :

En cas de report de match, la commission sportive demande à ce que le match reporté soit de nouveau fixé dans les 2 semaines qui suivent la demande de report.

Voeu n° 2 : Vœux proposés par le club de Chauvigny

Concernant le Championnat D2Lib :

- A- **la hauteur du filet peut être à 2,35m ou 2,43m, c'est aux équipes de se mettre d'accord au préalable. Si une équipe souhaite un filet à 2,35m, c'est cette hauteur qui est retenue**
- B- le nombre de participants sur le terrain dans une équipe est de 4 membres minimum. Il n'y a aucune exigence en terme de nombre minimum de garçons ou de filles sur le terrain (règlement actuel : 50% de féminines maximum présentes sur le terrain)
- C- tout participant à ce championnat peut jouer pendant le même WE dans un match des championnats des premiers niveaux départementaux (D1M ou ARF) +
- D- il n'y a aucune limitation sur la participation de joueur ou joueuse de niveau départemental supérieur dans ce championnat (D1M ou ARF).

- Vote à bulletin secret du voeu n°1 (84 voix)
: Contre : 0
Abstention : 20
Pour : 64
Le voeu n°1 est adopté à l'unanimité.
- Vote à bulletin secret des voeux n°2A -2B - 2C - 2D

Voeu 2A : pour : 62, abstention : 1, contre : 21
Le voeu n°2A est adopté à l'unanimité.

Voeu 2B : pour : 38, abstention : 4, contre : 42
Voeu 2C : pour : 24, abstention : 0, contre : 60
Voeu 2D : pour : 19, abstention : 0, contre : 65
Les 3 derniers voeux sont rejetés
- **Remise des récompenses sportives :**
 - Champion D2M : CHAUVIGNY 2
 - Champion D1M : CHAUVIGNY 1
 - Champion d'ARM : FONTAINE LE COMTE 1
 - Champion d'ARF : CEP SAINT BENOIT 4

4. Rapport de la commission d'arbitrage

- Rapport présenté par Bernard CHATAIGNEAU.
- "On essaie de faire le moins de kilomètres possible."



- **DESIGNATIONS** : Cette saison la commission d'arbitrage a effectué 109 désignations au niveau régional et 359 désignations au niveau départemental
- **REPLACEMENTS** : 39 remplacements en championnat régional soit 35.7% des désignations et 92 remplacements en championnat départemental soit 25.6% des désignations. Ces remplacements sont essentiellement dus à la deuxième phase d'ARF et à des reports de matchs qui ont été nombreux cette année. Cette saison, la moyenne pour un déplacement est de 27.54 kms par match, contre 33.58 kms pour 2017-2018. (Les matchs sur Thouars font augmenter les distances kilométriques)
- **FORMATIONS** : Une formation de marqueur a eu lieu, suivie par 8 personnes. Une formation arbitre départemental a eu lieu, suivie par 16 personnes. Elle s'est déroulée sur trois jours. 10 personnes se sont présentées à l'examen, épreuve théorique puis supervision sur le terrain. Elles ont obtenu avec succès leur diplôme, elles font désormais partie de la grande famille des arbitres. Pendant la formation d'arbitre, "nous avons insisté sur la tenue et le contrôle de la feuille de match départementale et une piqûre de rappel a été faite lors de l'envoi des désignations". "Nous avons pu constater quelques améliorations". Cette année la commission n'a pas été contactée par l'UNSS pour une formation d'arbitre.
- **DIVERS** : Les membres de la commission sont également intervenus sur le Noël des volleyeurs et le challenge Jean Letorrec. "Nous avons dépanné 8 fois les autres comités (16, 79, et 17) en leur fournissant des arbitres". La commission est intervenue sur les trois jours des finales FNSU.
- **CONCLUSION** : La commission d'arbitrage voit le nombre de personnes arbitrant au niveau régional diminuer, aujourd'hui il n'y a plus que 15 personnes qui arbitrent au niveau régional et 5 au niveau national. Pour la saison prochaine une formation de marqueur aura lieu avant le début du championnat et une autre d'arbitre départemental sera programmée dans le courant du mois de novembre 2019.
- B CHATAIGNEAU remercie tous les arbitres qui répondent présents lorsqu'ils sont sollicités pour effectuer des remplacements aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional.
- Infos donnés par S GREMILLON :
 - la feuille de match électronique de la fédération est obligatoire pour les championnats fédéraux
 - en national : les clubs paient directement le marqueur
 - Pas de changement des tarifs d'arbitres au niveau régional.
- Pas de questions de la salle.

5. Rapport de la commission de discipline

- Rapport présenté par Stéphane GREMILLON.
- La commission qui était en sommeil depuis quelques saisons a dû se mettre au travail cette année. Elle a dû se réunir le 9 avril 2019 au siège du Comité afin de statuer sur des incidents d'après-match survenus le 15.03.2019. Les sanctions prononcées seront applicables à la reprise des championnats 2019-2020, et le PV est transmis à la Ligue et à la FFV.
- S GREMILLON remercie Delphine, Michel, Dominique et Sandra d'avoir consacré une soirée de leur temps pour traiter ce dossier. Tous les membres de la Commission regrettent vivement de tels comportements et espèrent à l'avenir que de tels agissements ne se reproduiront pas.
- Pas de questions de la salle.

6. Rapport de la commission jeunes

- Rapport présenté et lu par Philippe LEROY.
- Le comité de la Vienne a enregistré une baisse de 8% des licences jeunes pour les catégories M7 à M20 pour la saison 2018/2019.
- Cette saison, 57% des jeunes licenciés au comité de la Vienne ont participé aux différents regroupements mis en place par la commission jeunes.
Il a été constaté que pour la saison sportive qui vient de se terminer, un nombre important de jeunes qui sont licenciés dans un club ne participent à aucun regroupement dans leur catégorie d'âge ce qui devient inquiétant pour les futures saisons.
A l'avenir, il serait souhaitable que les jeunes M17/M20 participent toute la saison aux championnats de leurs catégories d'âge en plus de jouer en équipe sénior.
- Philippe LEROY remercie les clubs des Deux Sèvres qui sont venus jouer dans nos championnats (VBPN, THOUARS, NIORT VB et PARTHENAY)



- 4 étapes Teen Beach ont été organisées par le comité de la Vienne et 1 étape qui a servi de finale régionale zone nord organisée par la ligue NOUVELLE AQUITAINE.
- Cependant cette saison, il y a eu de belles satisfactions en ce qui concerne les résultats sportifs.
- **FINALES GRANDE REGION**
Championnat élite : M13 garçons : VOUILLE Champion VIVONNE 3ème. M15 garçons : STADE POITEVIN Vice champion. M15 Filles : SEVRES ANXAUMONTS 3ème
Championnat proxi : M15 garçons : STADE POITEVIN/CHATELLERAULT Champion. M17/M20 garçons : CHATELLERAULT Vice champion M17/M20 filles : CISSE Vice championne
- **COUPE DE France** : M13 garçons : VOUILLE 7ème tour VIVONNE 6ème tour M15 garçons : STADE POITEVIN 6ème tour M15 filles : SEVRES ANXAUMONT 6ème tour M20 filles : CEP POITIERS SAINT BENOIT 7ème tour
- **NOEL DES VOLLEYEURS**
La Coupe de la Vienne des catégories M9 à M15 plus communément appelée NOEL DES VOLLEYEURS a regroupé 180 jeunes répartis sur 75 équipes. On ne présente plus la qualité du travail fait sur cette journée par les salariés, les services civiques et les membres du Comité de la Vienne. Philippe LEROY remercie aussi les bénévoles des clubs qui viennent nous aider sur cette manifestation.
- **MINI VOLLEYADES**
Les M13 garçons ont participé aux Mini Volleyades organisées à Vitry, l'équipe se classe 18ème sur 26. Philippe LEROY remercie Ludwig et Cédric pour leur investissement avec la sélection.
- **UNSS**
Très beau parcours de la section sportive du collège Jean Moulin au championnat de France UNSS. Les féminines se classent 6ème sur 12. Les masculins se classent 3ème sur 12. Philippe LEROY remercie les entraîneurs des clubs et les encadrants techniques pour leur sérieux et leur investissement pour tous ces résultats obtenus cette saison.
- **PREVISIONS POUR LA SAISON 2019/2020**
Pour les M7/M9/M11, pas de changement ; pour les M13 et les M15 : même formule que la saison dernière en championnat PROXI. (En attente de la validation des championnats élite organisés par la ligue Nouvelle Aquitaine). Pour les M17/M20 : proposition d'un championnat en match aller/retour avec les clubs des départements voisins qui seraient intéressés par cette formule. En fonction du nombre d'équipes engagées dans ce championnat, création d'une coupe pour cette catégorie.
- **RAPPEL AUX CLUBS**
Il a été constaté cette année encore que des clubs inscrivent sur les feuilles de match et font jouer des jeunes pour lesquels les licences ne sont pas créées principalement sur la catégorie M9/M11. La saison prochaine si un jeune n'est pas licencié le jour du regroupement interdiction formelle de faire jouer le jeune. Autre problème constaté cette saison : les entraîneurs qui n'inscrivent pas leurs équipes sur les feuilles mises à disposition par le comité.
- Remarque du club de Parthenay : *"il n'a pas été évoqué à la ligue de changement de championnat proxi"*
- Remarque et question du club de Parthenay : M GRAS remercie pour l'organisation et l'accueil des clubs du 79 dans le championnat M7-M20, mais peu de clubs du 86 se déplacent au CD 79. *"Est ce que les gens de la Vienne boudent les déplacements au CD 79"*, M GRAS demande à ce que les tarifs d'engagements soient égaux.
- Proposition de vœu : **le tarif des clubs des autres départements soit égal sur les engagements des équipes jeunes :**
Vote à main levée : contre 0, abstention 0, pour 85
Le vœu est adopté à l'unanimité.
- **Vœu n°3** : vœu de la Commission Jeunes :
"pour pouvoir potentiellement participer aux finales régionales proxy les équipes jeunes devront avoir participé à la moitié des regroupements proxy du département +1"
- Remarque P Leroy : *"actuellement il n'existe aucun règlement"*
Vote à bulletin secret du vœu n°3
Contre : 0, Abstention : 20, Pour : 65
Le vœu n°3 est adopté à l'unanimité.
- Pas de questions dans la salle.



7. Rapport de la commission loisir

- Rapport présenté par Pierre MACOMBE
- Pour la saison 2018/2019, 3 formules ont été proposées aux 19 équipes pratiquant le 4 X 4 :
 - 1° un championnat Loisir composé de 4 équipes lors de la phase Aller, puis 6 équipes en phase retour (dont les 2 équipes classées dernières en Honneur en aller).
 - 2° un championnat compétition Honneur composé de 10 équipes à l'aller et 5 équipes en phase retour (classées de 3 à 7 en aller)
 - 3° un championnat compétition Excellence composé de 5 équipes à l'aller, et en phase retour, une poule de 4 avec les 4 premiers de la première phase, et une autre poule de 4 avec les 3 premiers d'Honneur et le dernier d'Excellence.Tous les matchs proposés ont été joués.

Il y a un grand effort sur la tenue des feuilles de matchs. Pierre MACOMBE rappelle qu'il serait bon de pré-imprimer les renseignements sur les joueurs et de coller le tout à l'emplacement adéquat, ce qui faciliterait les vérifications ultérieures.
- Il y a eu 9 équipes en moins par rapport à l'an dernier, en cause la création de la D2 Lib.
- Ce genre de compétition ayant la préférence des clubs, elle sera "proposée" à nouveau en septembre.
- Intervention d'Antoine BOURREAU : il y aura un tournoi mi septembre en loisir.

8. Rapport de la commission technique

- Rapport présenté par Ludwig PROUST
- Les actions menées par la commission technique en 2018 - 2019

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales et régionales mais aussi celles de la DDCS (CNDS). L'objectif étant de trouver de nouveaux licenciés, d'améliorer l'accueil des licenciés jeunes au sein des clubs du département et de les fidéliser, mais aussi d'améliorer la formation des animateurs d'école de Volley. La commission technique comptait 3 cadres techniques cette saison : Ludwig PROUST salarié depuis 1994, Antoine BOURREAU salarié depuis 1999 et Cédric GALLOIS embauché en CDI depuis juillet 2017 et qui bénéficie d'une aide sport emploi CNDS sur 3 ans.
- **A Formation Continue des animateurs** : Deux salariés brevetés d'états du Comité Départemental se sont déplacés chaque semaine dans les écoles de Volley du département pour former les bénévoles féminines qui animent les écoles de Volley. Cette action permet d'améliorer les compétences des animateurs et de fidéliser les jeunes. Les clubs qui ont bénéficié de la formation continue (Châtellerauld, Civray, Sèvres Anxaumont et Vivonne). Action financée par le CNDS et les clubs en 2018, attention fin de l'aide CNDS pour la formation des cadres en 2019 (financement uniquement pour la Ligue). Christian PENIGAUD CTS de la Nouvelle Aquitaine a encadré une formation BEF4 en décembre 2018 et janvier 2019 pour 15 entraîneurs de la Ligue. Une formation BEF5 (4 jours) sera programmée dans la Vienne la saison prochaine.
- **B Animation dans le milieu scolaire primaire** : Interventions dans les écoles primaires dans le temps scolaire: les 3 cadres techniques du comité ont encadré plus de 190 séances smashy. Au total, l'opération smashy a touché 13 écoles, 39 classes et plus de 1100 enfants, le tournoi du 21 juin devrait regrouper plus de 800 jeunes au stade de Vouillé (label Année du Volley) avec une sportive à 65 terrains et celui du 28 septembre a rassemblé 220 jeunes des écoles de saint Benoit. Chaque enfant se verra remettre un diplôme et un tract avec les informations sur les écoles de Volley du département. L'action est financée par les fonds propres du Comité, le Conseil Général et la participation financière des écoles et une demande CNDS en 2019. L PROUST remercie les 2 salariés du Stade Poitevin Volley Beach qui ont encadré les interventions scolaires à la Providence Poitiers (6 classes). Le club du Cep Poitiers Saint Benoit Volley a bénéficié d'une aide dès septembre avec la mise en place de cycles volley auprès de 3 écoles de Saint Benoit et 9 classes, le cycle s'est terminé par un tournoi rassemblant plus de 220 jeunes. Cette action doit permettre au Cep Poitiers Saint benoit de trouver de nouveaux licenciés dans les catégories pupilles et poussins et aider le club à remplir ces obligations jeunes. - L PROUST remercie les personnes qui ont aidé ou vont aider lors des tournois des écoles (élus du comité, bénévoles des clubs, enseignants, personnels des écoles, parents d'enfants et salariés du stade Poitevin et Cep Poitiers Saint benoit).
- **C Les Centres Départementaux d'entraînements** :



Les centres Départementaux d'entraînements et de formation des M13 benjamin et poussine / 1ère année benjamine ont proposé un entraînement les mercredis de 14h00 à 16h00 (masculin) et 14h15 à 16h15 (féminin) au gymnase Evariste Gallois à Poitiers chaque semaine pour 11 poussines / benjamines de 5 clubs différents (Sèvres Anxaumont 3, SPVB 1, CEP Poitiers Saint Benoit 1, Vivonne 3 et Vouillé 3) et 15 benjamins (Vivonne 4, Sèvres Anxaumont 3, Vouillé 4, Stade Poitevin 4).

Les entraînements du centre départemental féminin étaient assurés par Antoine BOURREAU assistés de Sébastien BERNELIN (service civique du comité) et Camille LAPORTE (Cissé). Les entraînements du centre départemental masculin étaient assurés par Ludwig PROUST et Cédric GALLOIS assisté de Paul ESTHOR (service civique du Comité).

Les résultats masculin : Champions inters comités benjamins zone Nord et vice champion de la zone Nouvelle Aquitaine en garçon. La sélection benjamin termine 18ème des finales nationales benjamins qui se sont déroulées à Vitré.

Les résultats féminin : vice championne des inters comités zone Nord et cinquième de la zone Nouvelle Aquitaine.

Managérat des compétitions : M13 M : Ludwig Proust, Cédric Gallois (CD) et M12 F : Antoine Bourreau (CD). Arbitres jeunes lors des compétitions : Corentin DEGORCE (Vivonne), Lucas CORDEBEUF et Thibault LAULANET (Vouillé).

Financement : Action financée par le Conseil Général et les fonds propres du Comité. Participation des clubs pour chaque enfant sélectionnés.

- **D Gestion des championnats jeunes Volley et Teen Beach Volley :**

Antoine BOURREAU et Ludwig PROUST salariés du Comité gèrent tous les regroupements jeunes M7, M9, M11 et M13 indoor et les plateaux Teen Beach départementaux. Ce choix permet d'améliorer la qualité des plateaux jeunes (aide aux clubs montage et démontage, inscriptions des équipes, gestion sportive, désignation des arbitres). Les techniciens du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball sont en permanence au contact des jeunes, des familles et des animateurs et entraîneurs des clubs lors des plateaux jeunes.

- **E Détachement d'un cadre dans les clubs :**

Cédric GALLOIS intervient deux fois par semaine à Vivonne (école de Volley, fitness soft volley), Cep Poitiers Saint benoit (deux fois par semaine (benjamine et minime fille), Vouillé minime garçon, Science Po (adulte), Chauvigny (fitness soft Volley).

Antoine BOURREAU intervient à Civray (adulte).

Ludwig PROUST intervient à Cissé deux fois par semaine (école de Volley + M13 et M15), Châtellerault (Fitness) et Vouillé deux fois par semaine (M11 et minime garçon).

- **F Maintien de la classe option Volley – Ball au collège Notre Dame La Chaume à Vouillé :**

* L'option Volley a regroupé plus de 45 jeunes répartis en 2 groupes : 25 élèves de 6ème et 5ème le mardi de 14h25 à 16h30 et 20 élèves de 4ème et 3ème le jeudi de 14h25 à 16h30.

* Un cadre du Comité assure les entraînements de l'option Volley et le managérat en compétition UNSS.

* Le collège de Vouillé finance 75% des heures et frais kilométriques du cadre technique du Comité. Demande de financement CNDP 2019.

- **G Organisation de stages d'approfondissement Volley – Ball :**

La commission technique a proposé 20 jours de stage Volley pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans lors des vacances d'octobre, janvier, février et avril au gymnase de Cissé + 5 jours à Saint Benoit en juillet 2019. Les jeunes licenciés et non licenciés peuvent y participer. Financement des familles et de la Caf.

- **H Organisation de stages multisports :** La gestion de l'accueil de Loisirs du Comité est basée à Saint Benoit, ouverture plus de 60 jours en 2018 / 19. Les salariés du Comité sont titulaires des diplômes BAFD ou équivalence qui permettent d'être directeurs de Centre de loisirs.

Les accueils répondent à la législation Jeunesse et Sports et sont agréés par la CAF. L'accueil de loisirs a été inspecté 6 fois ces 12 dernières années par la DDCS.

Financement : par les familles, la Caf et la mairie de Saint Benoit. L'accueil est ouvert pendant toutes les vacances.

- **I Action périscolaire :**

La Commission technique a pu répondre à de nombreuses sollicitations dans le cadre de la réforme scolaire et des interventions péri scolaires. Tap actions Volley – ball : Cissé. Tap actions multisports : Saint Benoit (Irma Jouenne et L'Ermitage), Neuville et Cissé

Financement des mairies. Action reconduite et partenariats signés pour 2019 / 20 avec les mairies de Neuville, Cissé et Saint Benoit.

- **J Interventions en IME :**



Cédric GALLOIS est intervenu auprès de 3 IME auprès de jeunes déficients mentaux. Les IME de Sèvres Anxaumont, Poitiers et Châtellerauld ont pratiqué plusieurs séances de Volley, les IME de Poitiers et Châtellerauld se sont retrouvés le 25 janvier pour un tournoi Volley. Financement : CNDS 2018, Sorégies (coup de pouce 2019) et demande exceptionnelle auprès du Conseil départemental.

K Intervention dans le milieu carcéral

Antoine BOURREAU et Cédric GALLOIS sont intervenus au centre pénitencier de Vivonne avec la mise en place de cycle volley pour les détenus. Le CNDS soutient cette action financièrement.

L Mise en place d'événementiels :

Les 3 techniciens du Comité de la Vienne ont coordonné l'organisation et la gestion d'événementiels lors de cette saison :

- Organisation du Noël des Volleyeurs.
- Animation des ateliers volley lors de la caravane des sports du Conseil Général en juillet 2019.
- Journée de l'olympisme à Ligugé et Vivonne le samedi 22 juin.
- Animation Fit Volley et animation Volley assis en décembre 2018 au Creps de Boivre.
- Formation des jeunes animateurs Usep.
- Tournoi jeune, animation fitness et tournoi adulte le 25 mai.

Les projets 2019 / 2020 :

Recrutement pour compenser le départ de Ludwig PROUST (novembre 2019). La commission technique souhaite organiser un inter comité et les finales de la zone (M13) en 2020. Mettre en place des journées de stages minimales garçons et minimales filles aux vacances d'octobre, février et avril. Développer de nouvelles sections Fit Volley dès la rentrée 2020. Augmenter le nombre d'IME participante au tournoi final.

9. Rapport de la commission communication

- Rapport présenté par Jean-Luc TRICHET.
- 5 flashs sont sortis pour relater au mieux les activités du comité et du championnat. De plus, à chaque manifestation importante, la presse sait se montrer présente quand elle est sollicitée.
- La fin de saison se termine difficilement pour JL TRICHET, qui s'aperçoit " *qu'il n'est pas toujours aisé d'être à la fois président d'un club, et président d'une commission, car il peut arriver qu'il y ait des conflits et des intérêts divergents entre ce club, et le comité*".

10. Statuts et règlements

- Rapport fait par Stéphane GREMILLON
La commission n'a pas eu à statuer cette saison.

11. Finances

- N. PEDRETTI présente le bilan du comité.
- L'exercice 2018 présente un résultat excédentaire de 1265€. Ce résultat est principalement issu de l'aide aux ligues 2017 qui n'avait pas été versé (retard dû à la fusion des ligues).
Le poste de Cédric bénéficie d'une aide du CNDS de 8000€/an encore pour 2019.
- **1-Evolution des charges 2018 par rapport à 2017**
Compte 60 – Achats : Investissement dans du matériel de bureau (ordinateur et photocopieur), ainsi que dans un climatiseur pour le bureau du comité qui avoisine les 45°C pendant l'été. Pour le centre de loisirs, les investissements ont porté sur un réfrigérateur ainsi que sur un minifour nécessaire pour le stockage des repas des enfants ainsi que pour réchauffer les repas.
Compte 62 - Autres services extérieurs :
Disparition du tournoi.VIP (préparation des finales régionales chez les jeunes) et donc des achats en liaison avec l'organisation. Le tournoi des écoles continue à prendre de l'ampleur (800 enfants des écoles de Vouillé) et est maintenant organisé au mois de septembre pour les 3 écoles de Saint-Benoit (2 publiques et 1 privée – 250 jeunes).
Compte 64 – Charges de personnel Augmentation du montant des "charges de personnel" due à une augmentation de l'activité centre de loisirs



- **2-Evolution des produits 2018 par rapport à 2017**
Compte 70 – Produits de fonctionnement Le centre de loisirs a très bien fonctionné avec une augmentation du nombre de “journée enfants”.
Compte 74 – Subventions - Le montant global des subventions est en baisse significative avec surtout une baisse de près de 30% du CNDS. L’aide de la ligue 2017 qui n’avait pas été distribuée au moment de la fusion, a été versée.
- Pas de questions.

- **Les vérificateurs aux comptes**, Laurence GUITTET et Virginie PREVEYRAUD n'ont relevé aucune anomalie et donnent quitus.

- Mise au **vote du quitus** :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Le quitus est adopté à l'unanimité.

- Mise au **vote des comptes de l'exercice clos** :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Les comptes de l'exercice clos sont adoptés à l'unanimité.

- **Nathalie PEDRETTI propose d'affecter le bénéfice au fond associatif sans droit de reprises.**

- **Mise au vote de l'affectation des résultats** :
Contre 0
Abstention 0
Pour : 85
La proposition d'affecter le bénéfice au fond associatif est adopté à l'unanimité.

- **Le tableau des tarifs et amendes est présenté par Jean-Luc GOUVERNEUR.**

- Mise au **vote des tarifs et amendes** modifiés en cours de séance :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Les tarifs et amendes sont adoptés à l'unanimité.

- Présentation du **bilan prévisionnel** par Nathalie PEDRETTI :
.Mise au vote du budget prévisionnel :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

- **Désignations des vérificateurs au comptes** : **Romane CHALUMEAU** et **Laurence GUITTET** se proposent pour cette mission pour l'année prochaine.
Mise au vote des vérificateurs aux comptes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Romane CHALUMEAU et **Laurence GUITTET** sont élues vérificateurs aux comptes à l'unanimité.

12. Informations diverses



Le club du STADE POITEVIN VOLLEY BEACH se propose pour accueillir la prochaine assemblée générale du Comité.

Vote de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Remise des récompenses de la fédération :

* Les médailles d'or, d'argent et bronze sont remises par Patrick GIRARD et Agnès FAUGERON.

* Les lettres de félicitations sont remises par Patrick GIRARD.

15. "Ludwig show"

Un cadeau est offert à Ludwig PROUST pour son départ.
Jean-Luc fait un long commentaire.

Prise de paroles de Patrick GIRARD

"Je suis arrivé en 1992 au Comité : il n'y avait pas de salarié. les choix que nous avons faits à l'époque ont été contraires aux conseils : le comité a fait le choix d'un développeur et non d'un entraîneur. Il a été formé dans ce projet et surtout a été porteur. C'est un exemple pour les salariés du mouvement sportif."

16. Allocution des invités

- **Intervention de Agnès FAUGERON**

Mme FAUGERON excuse le maire de st Benoit M Dominique CLEMENT.

"La commune est très fière d'avoir le comité de la Vienne sur son territoire. Il y a un retour formidable des parents des enfants qui viennent au centre de loisir."

Elle remercie chaleureusement Ludwig pour son engagement.

- **Intervention de Patrick GIRARD**

Intervention de P Girard : "c'est toujours un vrai plaisir de voir ce qui se fait et des relations humaines et un Comité de qualité".

"Le mouvement sportif est surtout un mouvement démocratique, on doit se retrouver dans des valeurs et prendre ses responsabilités."

"Le CNDS n'existe plus, maintenant c'est l'agence nationale du sport qui gère l'argent qui passe par les fédérations sportives. Les fédérations n'ont pas d'intérêt à pénaliser les structures qui fonctionnent bien. Je peux faire remonter les dysfonctionnements. Il n'y a pas d'inquiétudes de principe pour les clubs et comité pour recevoir de l'argent. La fédération de volley-ball a reçu l'équivalent de 100 % de ce qui avait été donné l'an dernier aux clubs. S'il y a une baisse au niveau du comité et des clubs, c'est qu'il s'agit d'un choix de la fédération ou de la ligue. Les priorités de l'état sont les mêmes: développer le sport pour tous, pour les publics féminins, non pas sur l'aspect compétitif mais sur l'aspect sociétal, santé.

Des enjeux importants de grande responsabilité s'ouvrent aujourd'hui, nous devons le montrer.

Paris 2024 et les JO nous concernent tous. Pour la première fois, le CIO a accepté que le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques étende très largement l'image des jeux olympiques bien au-delà de la ville haute et des sites sur lesquels vont se dérouler les épreuves. Un label va être présenté ce lundi aux collectivités: label terre de jeux , tout le monde (comité, communes) peut s'approprier les jeux, et cela permettra d'utiliser la communication des jeux olympiques pour développer notre sport et retrouver l'enthousiasme. La Vienne s'est emparée de ce dynamisme. Profitons-en pour développer le sport."



Jean-Luc GOUVERNEUR remercie les intervenants et invite à l'apéritif de fin d'assemblée générale offert par le Club de St Benoit..

Il n'y a plus de questions.

Conclusion et remerciements du président.

Fin de l'assemblée générale à 22 h 45.

Le Président du Comité
Jean-Luc GOUVERNEUR

La secrétaire générale
Myriam BENOIT

Rapport

Moral



Queue de poisson !

Pas l'un d'entre nous quelque soit son âge n'a connu une situation similaire à ce que l'on vient de vivre ou au choix à ce que l'on nous a fait vivre !

A l'heure où je vous écris, comme nous sommes considérés sport collectif à risque, je ne sais pas quand et comment nous pourrons reprendre notre activité favorite.

Je reste tout de même optimiste et j'espère que l'on pourra pratiquer fin septembre, en tout cas on va se préparer en fonction.

J'espère même que nous pourrons ouvrir cet été notre centre de loisir : si c'est le cas, notre situation financière ne souffrira pas trop grâce à la mise en place du chômage partiel pour nos trois salariés actuels.

A ce propos il faut remercier comme toujours le soutien de l'état par l'intermédiaire de la DDCS, qui va relayer pour la saison prochaine une demande d'aide à l'emploi pour l'embauche d'un quatrième salarié.

Cette dernière recrue présente un haut niveau de diplômes et de compétences autour du volley, ce qui va accentuer encore un peu plus la professionnalisation de notre comité : c'est une chance et une opportunité pour nos clubs de pouvoir compter sur des salariés motivés avec des profils différents mis à disposition en fonction des besoins et à un moindre coût.

Nous pouvons compter aussi sur le conseil départemental qui n'a pas baissé ses subventions ainsi que sur nos deux partenaires indispensables : à savoir la mairie de ST BENOIT et le CDOS.

Malgré le contexte, cette année normalement olympique sera donc électorale et nous avons la très grande chance depuis fort longtemps de pouvoir compter sur de vrais bénévoles que je ne remercierais jamais assez et en particulier tous nos présidents de commission.

D'ailleurs, de mon point de vue, ce qui fait la force et la synergie de notre comité, c'est que personne n'est élu pour exercer le pouvoir et que tout le monde y compris nos salariés pratiquent spontanément l'empathie envers tous nos clubs.

En conclusion, Je souhaite que l'on trouve très vite un vaccin contre le covid19, mais aussi dans un délire utopique contre l'impéritie, le despotisme voire népotisme dont nous sommes entourés même dans un milieu associatif proche de nous malheureusement.

Jean Luc GOUVERNEUR

Président du CD86VB

Statistiques

Saison 2019-2020

Entité	Club	Mut.	DSur	TSur	Arb.	VB.	BV.	CO.	DI.	EN.	VPT.	EV.	PV.	SEN	M20	M17	M15	M13	M11	M9	M7	TOTAL				
0860000	CLUB VOLLEY LOISIR 86	1				9		2				619		9	15	77	147	187	134	59		628				
0862434	MIT SPORT	1				5		2						7								7				
0862440	F.E.P.S. St JULIEN L'ARS	1			1	10		2		1	7			20								20				
0862442	CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	1	14	1	11	92		30		19	2			68	23	17	16	2	15	2		143				
0862445	AS CHAMPIGNY LE SEC LE ROCH	1				9		2						11								11				
0862446	US DE MIGNE-AUXANCES VOLLEY	1	3		6	51		16	13	10	21			60	11	4	6	1				82				
0862447	STADE POITEVIN VOLLEY BEACH	1	28	1	3	137		16	13	24	27	4	10	134	34	13	18	12	9	1	6	227				
0864160	CSA CHATELLERAULT	1	1	1	3	69		15	5	5	7			47	3	13	20	2	6	1	8	100				
0865203	LOUDUN ATHLETIC CLUB	1				10		9	1	1	17			28	3	5					2	38				
0865964	UNION SPORTIVE CHAUVIGNY	1			2	27		40	2	3	8	7		57	2	3	3	5	4	4	9	87				
0866049	UNION SPORTIVE VIVONNE	1	4		3	44		45	1	8	25	2		72	2	8	9	6	12	5	13	125				
0866385	LA LIGUEENNE VOLLEY-BALL	1				15		3			11			29								29				
0867098	UNION SPORTIVE CIVRAISIENNE	1			1	6		15	1	1				14	2	5	2					23				
0867534	MONTAMISE VOLLEY-BALL	1			1	5		2		1				8								8				
0868124	CS DE SEVRES ANXAUMONT	1	4		1	48		27	3	3	1			37	4	8	10	11	1	9	2	82				
0868442	VOUILLE VOLLEY BALL	1	8	1	8	147		14	3	16	14			62	20	16	21	29	21	12	13	194				
0869249	CISSE VOLLEY-BALL	1			1	49		3	3	3				8	10	4	3	11	8	3	8	55				
0869438	NOUAILLE ANIMATION VB	1				16		2						18								18				
0869541	SPORTS ET LOISIRS EN VAL VI	1			1	6		15	2	1				22		2						24				
0869542	ETOILE SPORTIVE DE BUXEROLL	1	3		2	3		36		4	1			37	6	1						44				
0869652	FONTAINE LE COMTE VOLLEY BA	1	3		4	44		20	2	9				57	6	1	2	4	4	1		75				
TOTAL GENERAL						21	68	3	4	52	733	351	44	109	112	661	10	805	124	115	187	229	268	172	120	2 020

Rapport

Commission Sportive



RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE

2019 –2020

Cette saison, 36 équipes (ARM ARF D1M D2L) étaient engagées dans les différents championnats seniors répartis en 17 clubs +2 du 79. Cependant, cette saison a été différente des autres. La première journée a été repoussée au dernier moment (l'équipe de France jouait sa place en finale de l'Euro : 8 reports sur 10 matchs). Trois journées avant la fin du championnat, le contexte sanitaire nous a obligé de tout arrêter. Suite à la réunion du comité directeur du 08 mai 2020, il a été décidé:

- ARM : classement à l'arrêt des championnats en appliquant la règle des quotients (points obtenus au classement actuel, divisé par le nombre de matchs joués), toutes les équipes n'avaient pas le même nombre de matchs.
- D1M:classement à l'arrêt du championnat,
- D2L:classement à l'arrêt du championnat,
- ARF : classement à l'arrêt du championnat à la fin de la première phase

Pas de descentes et les classements sont entérinés sans délivrance de titres pour toutes les catégories,

Les demandes de reports et de modifications de matchs (avec application des coûts correspondants) ont été examinées directement par le Président de la Commission. Cette année le nombre est de : (08 reports et 1 forfait sur 225 matchs) .Et il y a eu 5 reports de matchs qui ont été effectués dans les temps.et 22 modifications (lieu et horaire)Toutefois on constate que des équipes s'engagent avec un nombre insuffisant de joueurs et que le calendrier n'est pas examiné attentivement par les responsables d'équipes .Mais il y a aussi un changement général des comportements où le sens de l'engagement collectif n'est plus prioritaire dans l'emploi du temps privé.

En ce qui concerne les qualifications et l'absence de licences pas de problème; cette année la création ou le renouvellement des licences jeunes (M20-M17) avec surclassement ont été bien faits; en effet vous pouvez perdre un match si un jeune non surclassé est inscrit sur la feuille de match. Vous pouvez consulter le tableau établi par la FFVOLLEY au début de chaque saison concernant les catégories d'âges.

Les dates de transmission des résultats par courrier et par internet ont été contrôlées par le secrétariat du comité. Cette année nous avons vu que les consignes ont été respectées dans l'ensemble; toutefois certains clubs ont oublié de faire le nécessaire (47 euros d'amendes) .Tout le long de la saison beaucoup de clubs ont transmis leurs feuilles de matchs en les «scannérisant.», nous vous le conseillons si vous avez la possibilité d'adopter ce mode de transmission mais il faut conserver les feuilles de matchs originales toute la saison, car le comité peut vous les réclamer. Par contre, merci de les « scanner » dans le bon sens pour éviter aux vérificateurs de se casser le cou en les lisant.

En conclusion nous pouvons constater que pour cette saison 2019/2020 il y a eu 297 euros d'amendes qui portent principalement sur les reports de matchs et les forfaits (Rappel: saison 2018/2019 547 euros d'amendes)

Concernant le trophée JEAN LE TORREC, il n'a pas pu se dérouler (pour cause Covid 19), Pourtant une nouvelle formule vous était proposée puisqu'il était prévu en fin de saison après le championnat, nous avons décidé de faire pareil pour la saison 2020/2021,

Nous vous rappelons que ce trophée est un engagement facultatif non imposé par le comité et qu'il y a la possibilité de ne pas participer à la consolante en le faisant savoir. De plus une équipe peut demander à la CDA, en informant l'équipe adverse, de désigner un arbitre sur une rencontre, les frais seront à la charge de l'équipe demandeuse (arbitrage + frais de déplacement, cf Règlement Sportif Annuel article IV paragraphe 6). Enfin, n'attendez pas le dernier moment pour prendre contact avec l'équipe que vous allez rencontrer et respectez les dates prévues.

Pour la saison 2020/2021 la Commission sportive vous rappelle quelques conseils à respecter pour le bon déroulement du championnat et pour éviter des amendes.

- ✓ Avant le 1^{er} match de championnat, assurez-vous que vos licenciés soient bien enregistrés à la Ligue.
- ✓ Lorsque vous faites signer un nouveau joueur en cours de saison, interroger Internet pour être sûr qu'il est bien qualifié.
- ✓ Attention au changement de nom pour les féminines (nom de jeune fille puis non marital).
- ✓ Présidents, **sensibilisez** vos responsables d'équipe pour qu'ils soient vigilants pour transmettre par courriers, par Internet, par « scannérisation » ou par téléphone (Trophée) dans les délais imposés, les feuilles de matchs et les résultats; et n'oubliez pas de **transmettre les informations** que vous recevez à vos responsables d'équipes.
- ✓ Que les demandes de modifications ou de reports de matchs se fassent toujours dans les délais et formes réglementaires. A ce sujet, le Président de la Commission doit être obligatoirement informé par téléphone ou par mail.
- ✓ Que les responsables d'équipes, lorsqu'ils reçoivent le calendrier définitif en début de championnat par le biais de leur secrétaire de club, s'assurent que les dates indiquées sont exactes et leur **CONVIENNENT** (une erreur de votre part ou de notre part est possible).Un report sans amende doit être fait 15 jours avant la date prévue; alors essayez d'anticiper.

Attention, lorsque vous établirez votre calendrier, essayez de le faire en rapport à l'équipe que vous allez recevoir (horaire, jour de la semaine, week-end, distance).

En début de saison, une lecture du RGED (règlement général des épreuves départementales) et du RSA (règlement sportif annuel) vous serait utile. (**En particulier l'article concernant la qualification des joueurs**)

N'oubliez pas également de **vérifier** si les coordonnées des responsables de votre club sont à jour dans **l'annuaire** du comité, car c'est le moyen de contacter un membre lorsqu'on a besoin.

Attention à la tenue des feuilles de matchs surtout pour les équipes de D2M et aussi celles du Trophée

Dans la mesure du possible, merci de ne pas attendre la date limite pour engager vos équipes .En effet il y avait seulement 50% des équipes engagées 48 h avant la date limite pour la saison **2019/2020**.

RAPPEL:

Pour la saison 2020/2021 la commission sportive rappelle aux clubs recevant de pré remplir informatiquement la feuille de match (au lieu d'un script parfois illisible) et d'indiquer le numéro du match.

Un report de match peut être une décision difficile à appliquer pour le club non demandeur, mais néanmoins un report doit se faire d'une manière cordiale et surtout un dialogue doit s'instaurer entre les deux responsables d'équipes concernées (le téléphone est souvent préférable aux mails). Toutes les dates de championnat doivent être transmises au comité au plus tard un mois après le début du championnat.

Pas de matchs de championnat après le 28 mars 2021 sauf circonstances exceptionnelles à l'appréciation de la commission sportive.

Engagement définitif des équipes ARM –ARF-D1M : le **13 septembre 2020**

Engagement définitif des équipes D2 : le **27septembre 2020**

Toute équipe dont le formulaire d'engagement ne sera pas parvenu au Comité avec les dates d'engagements correspondants, ne pourra pas participer au championnat.

- Début du championnat: ARM et ARF D1M le : **04 octobre 2020**
- Début du trophée JEAN LETORREC ARM, D1M, D2L le : **11 avril 2021**

Attention le championnat D2M commencera le **11 octobre 2020** ou le **18 octobre 2020** sachant qu'il faudra au moins 7 équipes engagées en D2M. Si il y a plus de 10 équipes en ARF, la formule sera la même que pour la saison 2019/2020

La Commission sportive vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle saison.

ANNEXES :

- Classement définitif Championnat 2019/2020
- Prévisions des poules 2020/2021
- Calendrier championnat : ARM-ARF-D1M-D2L
- Calendrier Trophée 2020/2021

**Le Président
De la Commission sportive
MAYNIER Dominique**

Comité de la VIENNE - Saison 2019 - 2020

ARM			
clas.	Club	Pts	Joués
1	Stade Poitevin 4	32	13
2	Vouillé 2	27	13
3	Vivonne 1	22	12
4	Entente Montam. Bonneuil Voun.	21	12
5	Sèvres Anxaumont 1	20	13
6	Buxerolles 1	18	14
7	Nouaillé Maupertuis 1	17	12
8	Chauvigny 1	14	13
9	CEP Poitiers St Benoit 1	-1	14

ARF (classement fin de la 1ère phase)			
clas.	Club	Pts	Joués
1	Cissé 2	34	12
2	Echiré St Maixent	32	12
3	Migné Auxances 2	30	12
4	Vivonne	25	12
5	Stade Poitevin	22	12
6	CSAD - C 2	19	12
7	Fontaine le Comte 2	17	12
8	Sèvres Anxaumont	14	12
9	Chauvigny	13	12
10	Civray	13	12
11	Parthenay	11	12
12	Migné Auxances 3	3	12
13	CEP Poit. St Benoit 5	-3	12

D1M			
clas.	Club	Pts	Joués
1	Stade Poitevin 5	32	13
2	Champigny le Sec	27	13
3	Loudun 1	22	12
4	Vouillé 3	21	12
5	Chauvigny 2	20	13
6	Parthenay	18	14
7	Migné Auxances 1	17	12
8	CEP Poitiers St Benoit 2	14	13

D2Lib (classement fin de la 1ère phase)			
clas.	Club	Pts	Joués
1	Fontaine le Comte 2	28	12
2	Vivonne 2	25	12
3	CSAD - C 2	18	12
4	SPAD Volley Beaulieu	13	12
5	Buxerolles 2	4	12
6	Loudun 2	2	12

Comité de la VIENNE - Saison 2020 - 2021

Prévisionnel

ARM	
clas.	Club
1	Vouillé 2
2	Vivonne 1
3	Entente Montam. Bonneuil Voun.
4	Sèvres Anxaumont 1
5	Buxerolles 1
6	Nouaillé Maupertuis 1
7	Chauvigny 1
8	CEP Poitiers St Benoit 1
9	Stade Poitevin 5
10	

ARF	
clas.	Club
1	Cissé 2
2	Echiré St Maixent
3	Migné Auxances 2
4	Vivonne
5	Stade Poitevin
6	CSAD - C 2
7	Fontaine le Comte 2
8	Sèvres Anxaumont
9	Chauvigny
10	Civray

D1M	
clas.	Club
1	Champigny le Sec
2	Loudun 1
3	Vouillé 3
4	Chauvigny 2
5	Parthenay
6	Migné Auxances 1
7	CEP Poitiers St Benoit 2
8	
9	
10	
11	

D1F	
clas.	Club
1	Parthenay
2	Migné Auxances 3
3	CEP Poit. St Benoit 5
4	

D2Lib	
clas.	Club
1	Fontaine le Comte 2
2	Vivonne 2
3	CSAD - C 2
4	SPAD Volley Beaulieu
5	Buxerolles 2
6	Loudun 2

Trophée JEAN LETORREC 2020/2021

↔ **1^{er} TOUR PRINCIPALE MASCULINE: ARM – D1M - D2L**

Le 11 avril 2021

↔ **2^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{ER} TOUR CONSOLANTE MASCULINE**

Le 09 mai 2021

↔ **1^{er} TOUR PRINCIPAL FEMININE**

Le 09 mai 2021

↔ **3^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{er} TOUR CONSOLANTE FEMININE**

Le 30 mai 2021

↔ **1/2 FINALES MASCULINE ET FEMININE:**

Le 06 juin 2021

↔ **FINALES FEMININES:**

Le Vendredi 11 ou 18 juin 2021

↔ **FINALES MASCULINES:**

Le Vendredi 11 ou 18 juin 2021

Les équipes ne désirant pas participer à la consolante, devront le signaler au fur et à mesure de la compétition.

CHAMPIONNAT 2020/2021

ARM ARF D1M

Date limite d'engagement le 13 septembre 2020

Début du Championnat le 04 octobre 2020

↪ **Matches ALLER**

04 octobre 2020
11 octobre 2020
18 octobre 2020
08 novembre 2020
15 novembre 2020

*Calendrier pour une
poule de 9 ou 10
équipes*

22 novembre 2020
29 novembre 2020
06 décembre 2020
13 décembre 2020

Dates pour report : 20 décembre 2020

↪ **Matches RETOUR**

10 janvier 2021
17 janvier 2021
24 janvier 2021
31 janvier 2021
28 février 2021

07 mars 2021
14 mars 2021
21 mars 2021
28 mars 2021

Date pour report : 07 février 2021

D2L

Date limite d'engagement le 27 septembre 2020

Début du Championnat le 11 ou 18 octobre 2020

Matches ALLER

18 octobre 2020
08 novembre 2020
15 novembre 2020
22 novembre 2020

*Calendrier pour une
poule de 7 ou 8
équipes*

29 novembre 2020
06 décembre 2020
13 décembre 2020

Matches RETOUR

10 janvier 2021
17 janvier 2021
24 janvier 2021
31 janvier 2021

28 février 2021
07 mars 2021
14 mars 2021

ARF

(si 11 équipes ou +)

Début du championnat le 04 octobre 2020

1^{ère} phase :

04 octobre 2020	29 novembre 2020
11 octobre 2020	06 décembre 2020
18 octobre 2020	13 décembre 2020
08 novembre 2020	10 janvier 2021
15 novembre 2020	17 janvier 2021
22 novembre 2020	24 janvier 2021

2^{ème} phase Deux poules de (1 à 6) et de (7 à 11 ou 12)
ou
Trois poules de (1 à 5) (6 à 10) (11 à 15)

28 février 2021	21 mars 2021
07 mars 2021	28 mars 2021
14 mars 2021	

Dates de rattrapage pour matchs en retard : 20 décembre 2020

Pour information:

Vacances scolaires:

Toussaint : Du 17/10/2020 au 02/11/2020
Noël : Du 19/12/2020 au 04/01/2021
Hiver : Du 06/02/2021 au 22/02/2021
Pâques : Du 10/04/2021 au 26/04/2021
Ascension : Du 12/05/2021 au 17/05/2021
Pentecôte : 23/05/2021 et 24/05/2021

Rapport

Commission d'Arbitrage



COMMISSION D'ARBITRAGE

Saison 2019-2020

Rapport d'activités

DESIGNATIONS

Cette saison la commission d'arbitrage a effectué :

- 109 désignations au niveau régional
- 241 désignations au niveau départemental

REPLACEMENTS

- 27 remplacements en championnat régional soit 27 % des désignations
- 44 remplacements en championnat départemental soit 18 % des désignations en baisse par rapport à l'année dernière (peut-être dû au championnat raccourci)

FORMATIONS

- Une formation de marqueur suivie par 6 personnes.
- Une formation arbitre départemental suivie par 5 personnes qui s'est déroulée sur deux jours. 5 personnes se sont présentées à l'examen, épreuve théorique puis 4 à la supervision sur le terrain. Ces quatre personnes dont deux jeunes ont obtenu avec succès leur diplôme, elles font désormais partie de la grande famille des arbitres.
- un candidat a passé l'examen arbitre de ligue mais n'a pu être supervisé sur les finales FNSU
- Pendant la formation d'arbitre, nous avons insisté sur la tenue et le contrôle de la feuille de match départementale, une piqûre de rappel sera encore faite avec l'envoi des désignations. Nous avons pu constater quelques améliorations cette saison.
- Cette année la commission n'a pas été contactée par l'UNSS pour une formation d'arbitre.

DIVERS

- Cette saison la moyenne pour un déplacement est de 34 kms par match.
- Les membres de la commission sont également intervenus sur :
- Le Noël des volleyeurs.
 - Nous avons dépanné 6 fois les autres comités (16, 79, et 17) en leur fournissant des arbitres.

- La commission a été contactée pour les finales FNSU (fin mai) il était programmé une formation arbitre de ligue malheureusement cette compétition a été annulée

CONCLUSION

La commission d'arbitrage voit le nombre de personnes arbitrant au niveau régional diminuer, aujourd'hui il n'y a plus que 12 personnes qui arbitrent au niveau régional et 3 au niveau national pour la saison prochaine

Pour la saison prochaine une formation de marqueur (électronique et papier) aura lieu avant le début du championnat et une d'arbitre départemental sera programmée dans le courant du mois de novembre 2020.

J'en profite pour **remercier tous les arbitres qui répondent présents lorsqu'ils sont sollicités pour effectuer des remplacements** aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional. **Grand merci encore à eux.**

La Commission d'Arbitrage vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise.

Le Président
B Chataigneau

Rapport

Commission Jeunes



COMMISSION JEUNES

La saison 2019/2020 qui vient de s'achever restera comme une année exceptionnelle pour la commission jeunes.

Arrêt de toutes les compétitions officielles au $\frac{3}{4}$ de la saison sportive.

Aucun titre n'a été décerné cette saison dans toutes les catégories jeunes que ce soit Départemental, Régional et National. Heureusement dans cette grisaille il y a eu de belles satisfactions sportives.

Qualification des M15 garçons du STADE POITEVIN et de VOUILLE au 6^{ème} tour de la Coupe de France.

La section sportive de JEAN MOULIN vice championne de France dans la catégorie M15 garçons : cette sélection est composée principalement de joueurs du Stade Poitevin et un joueur du club de Châtellerault. Cette sélection est entraînée par Benjamin BROTHIER et Julien GOMME, deux entraîneurs reconnus pour leurs compétences.

Autre satisfaction dans nos championnats jeunes, la formule de jeu en 1 contre 1 proposé aux M7 et M9 débutants au début de l'année 2020 et qui a remporté un vrai succès.

Nos M15 filles en championnat PROXI avec le comité des Deux-Sèvres et géré par leur soins.

Les M15 garçons en championnat PROXI avec les Deux-Sèvres et un club de Charente et géré par le Comité de la Vienne.

Création cette saison d'un championnat M17/M20 masculin et féminin avec des clubs des Deux-Sèvres et qui a connu un franc succès aux dires des entraîneurs et des participants(es). Point important que je voudrais faire remarquer : toutes les rencontres dans les deux genres qui ont été jouées, ont été arbitrées soit par des arbitres jeunes, soit par des arbitres confirmés.

Cette saison plusieurs clubs des Deux-Sèvres (ECHIRE, ST MAIXENT, VBN, VBPN, THOUARS, PARTHENAY) et un club de Charente (COSMIC) sont venus renforcer nos championnats en perte de vitesse en terme du nombre de licenciés(es), aujourd'hui nos regroupements reposent principalement sur 3 clubs (VOUILLE, SEVRES ANXAUMONT, VIVONNE). Il serait bien que les 2 clubs phare du département (STADE POITEVIN et CEP POITIERS ST BENOIT) reviennent à l'essentiel - la formation des jeunes sur les catégories M7/M9 M11/M13 et M15 - pour alimenter en quantité et qualité nos regroupements jeune.

NOEL DES VOLLEYEURS

La Coupe de la Vienne des catégories M9 à M15 plus communément appelée NOEL DES VOLLEYEURS a regroupé 180 jeunes répartis sur 77 équipes. On ne présente plus la qualité du travail fait sur cette journée par les salariés, les services civiques et les membres du Comité de la Vienne. Je tiens à remercier aussi les bénévoles des clubs qui viennent nous aider sur cette manifestation.

PREVISIONS POUR LA SAISON 2019/2020

Pour les M7/M9/M11 pas de changement.

Pour les M13 et les M15 même formule que la saison dernière en championnat PROXI. (En attente de la validation des championnats élite organisés par la ligue Nouvelle Aquitaine)

Pour les M17/M20 idem que cette saison avec les clubs des comités voisins.

RAPPEL AUX CLUBS

Quand les équipes arrivent sur les lieux de regroupement merci d'inscrire le nom, prénom et numéro de licence sur les feuilles qui sont mises à disposition par le comité.

Tout jeune non licencié n'a pas le droit de participer à un regroupement.

Philippe LE ROY
Président de la
Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2019/2020 CD86

M7 M9 1x1

Class.	Equipes	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Léa M. (Vivonne)	XXXXX	2	7	5			14
2	Sarah T. (Vouillé)	XXXXX	7	XXXXX	7			14
3	Axelle A. (Cissé)	7	1	1	1			10
4	Lucas H. (Vivonne)	XXXXX	1	3	4			8
5	Nathan B. (Vivonne)	XXXXX	3	4	XXXXX			7
6	Jacob B. (Vivonne)	XXXXX	1	5	1			7
7	Estéban B. (Vivonne)	XXXXX	5	XXXXX	1			6
8	Rose G. (Vouillé)	XXXXX	4	XXXXX	2			6
9	Antonin G. (Stade)	XXXXX	XXXXX	1	3			4
10	Dumé G. (Vivonne)	XXXXX	XXXXX	2	1			3
11	Sidonie F. (Vouillé)	XXXXX	1	XXXXX	1			2
12	Théo C. (Vouillé)	XXXXX	1	XXXXX	1			2
13	Elliot M. (Stade)	XXXXX	XXXXX	1	1			2
14	Jules D. (Vivonne)	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1			1
15	Nathis J. (Vivonne)	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1			1
16	Tom P. (Sèvres)	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1			1
17	Marin G. (Vivonne)	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX			1
18	Léa G. (Vouillé)	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX			1
19	Lucas L. (Vivonne)	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX			1

M9 1x1

Class.	Equipes	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Anais T. (Chauvigny)	3	7	XXXXX	2			12
2	Iléna G. (Sèvres)	XXXXX	5	XXXXX	7			12
3	Erwan V. (Vouillé)	XXXXX	4	7	XXXXX			11
4	Thalia L. (CSAD)	4	1	XXXXX	3			8
5	Sacha F. (Sèvres)	7	XXXXX	XXXXX	XXXXX			7
6	Jules M. (Cissé)	1	XXXXX	5	XXXXX			6
7	Lison M. (Cissé)	1	1	XXXXX	4			6
8	Laura L. (Sèvres)	XXXXX	1	XXXXX	5			6
9	Antonin G. (Sèvres)	5	XXXXX	XXXXX	XXXXX			5
10	Raphaël C. (Sèvres)	XXXXX	3	XXXXX	XXXXX			3
11	Jules A. (Sèvres)	2	XXXXX	XXXXX	XXXXX			2
12	Lounis M. (Sèvres)	XXXXX	2	XXXXX	XXXXX			2
13	Evan V. (Vouillé)	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX			1
14	Maelia R. (Cissé)	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX			1

M9

Class.	Equipes	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Sèvres Anxaumont 1	5	3	3	1	5	XXXXX	5	5	5			32
2	Vouillé	XXXXX	5	5	XXXXX	XXXXX	5	XXXXX	XXXXX	XXXXX			15
3	Sèvres Anxaumont 2	XXXXX	XXXXX	2	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	3			6
4	Vivonne	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
5	Sèvres Anxaumont 3	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
6	CSAD	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
7	Cissé	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2019/2020 CD86

M11 F Honneur

Class.	Equipes	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Cissé	XXXXX	XXXXXX	5	1	5	3	3	5	5			27
2	Sèvres Anxaumont	2	3	2	1	3	2	5	1	2			21
3	Vouillé 1	3	5	XXXXX	XXXXX	XXXXX	5	XXXXX	XXXXX	3			16
4	Vivonne 1	5	XXXXX	3	1	XXXXX	XXXXX	4	1	1			15
5	CEP Poitiers StBenoit 1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	3	XXXXX			4
6	CEP Poitiers StBenoit 2	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	2	XXXXX			3
7	Fontaine le Comte	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
8	CEP Poitiers StBenoit 3	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX			1
9	CEP Poitiers StBenoit 4	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX			1

M11 M Honneur

Class.	Equipes	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Stade Poitevin 1	XXXXX	4	6	1	6	6	8	8	8			47
2	Vouillé 1	8	8	XXXXX	1	3	8	6	XXXXX	XXXXX			34
3	Vivonne 1	5	1	2	1	5	4	3	6	5			32
4	Vivonne /Fontaine	6	6	8	1	8	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			29
5	Stade Poitevin 2	XXXXX	3	5	1	4	2		3	6			24
6	CSAD - C 1	XXXXX	XXXXX	3	XXXXX	XXXXX	3	5	4	1			16
7	Vouillé 2	XXXXX	5	XXXXX	1	XXXXX	5	XXXXX	XXXXX	XXXXX			11
8	Chauvigny	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	4	2	3			10
9	Fontaine le Comte	XXXXX	XXXXXX	4	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1			6
10	CEP Poitiers StBenoit 1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	4	XXXXX			5
11	Cissé 1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	2	XXXXX	2			5
12	Stade Poitevin 3	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	4			5
13	Vouillé 3	XXXXX	2	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			2
14	Vouillé 4	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1

M11 F Excellence

Class.	Equipes	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	CEP / Vivonne	5	5	5	1	1	5	5	XXXXX	5			32
2	Vivonne	XXXXX	XXXXXX	3	1	5	3	3	5	3			23
3	Vouillé 1	XXXXX	XXXXXX	2	1	3	XXXXX	2	XXXXX	2			10
4	Cissé 1	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
5													0

M11 M Excellence

Class.	Equipes	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	25-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Vivonne 1	7	7	7	1	7	7	5	7	5			53
2	Vouillé 1	5	4	5	1	5	XXXXX	7	5	7			39
3	CSAD	3	5	XXXXX	1	3	5	3	1	3			24
4	Vouillé 2	4	XXXXX	4	1	2	XXXXX	4	3	2			20
5	Vouillé 3	XXXXX	XXXXXX	3	1	1	XXXXX	2	2	1			10
6	Stade Poitevin	XXXXX	XXXXXX	2	1	4	XXXXX	1	1	XXXXX			9
7	Vivonne / Fontaine	XXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	4	4			9
8													0
9													0

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2019/2020 CD86

M13 M

Class.	Equipes	28-sept	12-oct	9-nov	23-nov	1-déc	14-déc	18-janv	8-févr	14-mars	28-mars	11-avr	TOTAL
1	Vouillé 1	1	8	8	5	1	8	8	6				45
2	Stade Poitevin 1	1	6	1	8	1	XXXXX	6	8				31
3	Sèvres Anxaumont 1	XXXXX	3	6	3	1	6	5	5				29
4	Fontaine / Vivonne 1	1	5	5	1	1	4	4	4				25
5	Vouillé 2	1	1	1	6	1	5	2	3				20
6	Fontaine Vivonne 2	1	4	3	1	1	1	3	XXXXX				14
7	Stade Poitevin 2	1	2	4	4	1	XXXXX	XXXXX	1				13
8	Chauvigny	XXXXX	1	1	2	1	XXXXX	1	2				8
9	Vouillé 3	XXXXX	1	2	1	1	1	XXXXX	XXXXX				6
10	Thouars	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	3	1	1				6
11	Vouillé 4	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX				2
12	Cissé	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1	XXXXX	XXXXX				2
13	Sèvres Anxaumont 2	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX				1
14	Stade Poitevin 3	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX				1

M13 F

Class.	Equipes	28-sept	12-oct	9-nov	23-nov	1-déc	14-déc	18-janv	8-févr	14-mars	28-mars	11-avr	TOTAL
1	Vouillé 1	1	7	7	5	1	7	5	XXXXX				33
2	CEP/Vivonne/Fontaine 1	1	5	3	4	1	XXXXX	7	7				28
3	Sèvres Anxaumont 1	XXXXX	1	5	7	1	5	4	XXXXX				23
4	Vouillé 2	XXXXX	3	XXXXX	1	1	4	XXXXX	XXXXX				9
5	Stade Poitevin	XXXXX	4	2	1	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX				8
6	CEP/Vivonne/Fontaine 2	XXXXX	XXXXX	4	3	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1				8
7	Thouars	XXXXX	XXXXX	1	1	XXXXX	3	XXXXX	XXXXX				5
8	Sèvres Anxaumont 2	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX				1
9	Stade / Sèvres Anx	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX				1

Sous réserve d'homologation de la Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2019/2020 CD86

M15 M

Class.	Equipes	29-sept	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Vouillé 1	1	8	8	8	1	8	XXXXX	8	8			50
2	Vivonne 1	1	5	6	6	1	6	8	2	3			38
3	Vouillé 2	1	6	1	4	1	5	XXXXX	XXXXX	6			24
4	Vivonne 2	XXXXX	2	1	1	1	4	2	1	4			16
5	Thouars	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1	1	6	6	1			16
6	Stade Poitevin 1	XXXXX	4	2	3	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	5			15
7	CSAD - C	XXXXX	1	3	1	1	XXXXX	4	3	1			14
8	Stade Poitevin 2	1	3	4	1	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	2			12
9	Parthenay	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	5	4	1			11
10	Vouillé 3	1	1	XXXXX	5	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			8
11	CEP Poitiers St Benoit 1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1	2	3	XXXXX	1			8
11	CEP Poitiers St Benoit 2	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1	2	3	XXXXX	1			8
12	VBPN 1	XXXXX	XXXXX	5	2	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			7
13	Echiré St Maixent	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	5	1			7
14	COSMIC	1	1	XXXXX	1	XXXXX	3	XXXXX	XXXXX	XXXXX			6
15	Stade Poitevin 3	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
16	Vivonne 3	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
17	Niort VB	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1			1
18	Cissé	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1

M15 F

Class.	Equipes	29-sept	05-oct	19-oct	16-nov	01-déc	07-déc	11-janv	01-févr	15-févr	21-mars	04-avr	Total
1	Sèvres Anxaumont	1	7	7	7	1	XXXXX	7	7	7			44
2	COSMIC	1	5	XXXXX	4	XXXXX	7	4	4	XXXXX			25
3	CSAD - C 1	XXXXXX	4	4	2	1	5	1	3	XXXXX			20
4	Thouars	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	5	5	4			14
5	CEP Poitiers St Benoit	XXXXXX	XXXXX	5	5	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1			12
6	Fontaine/Chauvigny/Migné	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	1	1	4	XXXXX	2	3			11
7	CSAD - C 2	XXXXXX	3	XXXXX	3	1	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX			8
8	Parthenay	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	5			6
9	VBPN 1	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	3	1	1			5
10	St Maixent	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	2	1	XXXXX			3
11	VBPN 2	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	1			2
12	VBPN 3	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX			1
13	Sèvres Anxaumont 2	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1
14	Vouillé	XXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX			1

Sous réserve d'homologation de la Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES 2019/2020

Catégorie	Terrain	Filet	Règles spécifiques	Changement de joueurs	Temps Morts
M9 Hommeur nés en 10/11/12 et après	4 m sur 4 m	1,60 m	1 service maximum par joueur / Possibilité de s'avancer de 2 pas dans le terrain pour le service, tolérance service en passe (service tennis derrière la ligne de fond) Autorisation de bloquer la balle une fois par équipe et par échange. Une fois la balle bloquée, le jeune se l'enverra et effectuera une passe.	Libres et illimités	1 temps mort par sets de 15 secondes
M9 Excellence nés en 11/10	4 m sur 4 m	1,60 m	1 service maximum par joueur / Possibilité de s'avancer d'un pas dans le terrain pour le service "cuillère" (service tennis derrière la ligne de fond)	Libres et illimités	
M11 Hommeur nés en 09/08	4,5 m sur 4,5 m	1,80 m	3 services maximums par joueur, possibilité de s'avancer d'un pas maximum pour le service "cuillère" (service tennis derrière la ligne de fond)	Libres et illimités	
M11 Excellence nés en 09/08	4,5 m sur 4,5 m	2,00 m	3 services maximums par joueur / service derrière la ligne de fond	Libres et illimités	
M13 3X3 nés en 06/07	7 m sur 7 m	2,10 m	3X3 chaque joueur passe sur les 3 postes à tour de rôle mixité autorisée en Masculin à raison d'une Féminine maximum sur le terrain	4 changements libres par sets	1 temps mort par sets de 30 secondes
M13 4X4 nés en 06/07	7 m sur 7 m	2,10 m	4X4, le serveur est joueur arrière et doit être placé derrière les 3 autres au départ du ballon mixité autorisée en Masculin à raison d'une Féminine maximum sur le terrain	4 changements libres par sets	
M15 4X4 nés en 05/04	8 m sur 8 m	2,10 m (F) 2,24 m (M)	4X4, le serveur est joueur arrière et doit être placé derrière les 3 autres au départ du ballon mixité autorisée en Masculin à raison d'une Féminine maximum sur le terrain	4 changements libres par sets	
M17 / M20 nés en 03/02/07/09/99	9 m sur 9 m	2,24 m (F) 2,35 m (M)	même règlement championnat adulte		2 temps morts par sets de 30 secondes

MODES DE CLASSEMENTS ET FORMES DE JEU DES CHAMPIONNATS JEUNES

Le Noël Des volleyeurs compte comme un regroupement départemental mais le résultat ne sera pas valorisé au classement général
Les équipes présentes marqueront 1 point chacune

M7 / M9 1x1: 1er 7 points, 2ème 5 pts, 3ème 4pts, 4ème 3 pts, 5ème 2 pts et 1 pt pour les suivants

M9 : 1er 5 points, 2ème 3 pts, 3ème 2pts et 1 pt pour les suivants

M11 F HONNEUR : 1er 5 points, 2ème 3 pts, 3ème 2pts et 1 pt pour les suivants

M11 M HONNEUR: 1er 8 points, 2ème 6 pts, 3ème 5pts, 4ème 4 pts, 5ème 3 pts, 6ème 2pts, 7ème 1 pt et 1 pt pour les suivants

M11 F EXCELLENCE : 1er 5 points, 2ème 3 pts, 3ème 2pts et 1 pt pour les suivants

M11 M EXCELLENCE: 1er 7 points, 2ème 5 pts, 3ème 4pts, 4ème 3 pts, 5ème 2 pts et 1 pt pour les suivants

Les catégories M9 et M11 évoluent en 2 contre 2

M13 F : 1er 7 points, 2ème 5 pts, 3ème 4pts, 4ème 3 pts, 5ème 2 pts, 6ème 1pt et 1 pt pour les suivants

M13 M : 1er 8 points, 2ème 6 pts, 3ème 5pts, 4ème 4 pts, 5ème 3 pts, 6ème 2pts et 1 pt pour les suivants

Les formules 3X3 et 4X4 M13 compteront pour un seul et même classement

M15 F : 1er 7 points, 2ème 5 pts, 3ème 4pts, 4ème 3 pts, 5ème 2 pts et 1 pt pour les suivants

M15 M : 1er 8 points, 2ème 6 pts, 3ème 5pts, 4ème 4 pts, 5ème 3 pts, 6ème 2pts et 1 pt pour les suivants

Toutes catégories : une équipe incomplète, en entente non officialisée ou ayant des joueurs(euses) non réglementairement qualifié(s) marquera 1 point au classement générale

Toutes catégories : une équipe ne peut être qualifiée aux finales régionales que si elle a participé au minimum à 3 regroupements de son championnat

équipe déclassée pour nombre de joueurs insuffisant

équipe déclassée pour raison administrative (date de qualification, surclassement...)

en cas d'égalité il sera d'abord préféré le meilleur place acuse et ensuite le nombre de présences

CHAMPIONNATS M17

2019 2020
17F - M17 Féminine Proxy

ACCUEIL

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. VBPN	12	6	5		1	4	1				1	15	4	3.750	397	287	1.383
2. St Maixent	12	6	4	2		3	1				2	12	7	1.714	409	406	1.007
3. Sèvres Anxaumont	11	5	4	1		3		1			1	12	5	2.400	388	328	1.183
4. Stade Poitevin	10	5	3	2		3			1	1		12	6	2.000	409	337	1.214
5. CEP Poitiers St Benoit	6	5	2	3		1	1				3	6	10	0.600	293	338	0.867
6. CSAD - C	6	5	2	3		1	1				3	6	10	0.600	305	365	0.836
7. Vouillé	5	5	2	3		1		1		1	2	7	11	0.636	351	368	0.954
8. Thouars 1	4	6	1	5		1			1	1	3	6	15	0.400	387	468	0.827
9. Thouars 2	3	5	1	4		1				1	3	4	12	0.333	274	316	0.867

2019 2020
17M - M17 Masculin Proxy

ACCUEIL

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. VBPN	15	7	6		1	6					1	18	3	6.000	450	263	1.711
2. Stade Poitevin	15	7	5	2		3	1	1	1		1	17	9	1.889	567	501	1.132
3. Vouillé	14	6	5	1		3	1	1			1	15	6	2.500	484	425	1.139
4. CSAD - C	13	8	4	4		4			1		3	14	12	1.167	536	551	0.973
5. Higné Auxances	7	8	2	6		1	1		1	1	4	9	19	0.474	574	620	0.926
6. CEP Poitiers St Benoit	3	7	1	6		1				1	5	4	18	0.222	292	473	0.617
7. Thouars	2	7	2	4	1	1		1		1	4	7	17	0.412	433	503	0.861

NOEL DES VOLLEYEURS 2019/2020



77 EQUIPES

180 JEUNES





Classement Noel des Volleyeurs

1er Décembre 2019



M7

1er Vouillé 1

2e Vivonne 14

3e Vivonne 13

4e Cissé 1

5e Vouillé 19

6e Vivonne 17

7e Vivonne 16

8e SPVB 11

M9

1er Sèvres Anx. 9

2e Vivonne 15

3e Sèvres Anx. 7

4e Sèvres Anx. 8

5e CSAD 4

6e Cissé 7

M11 M

1er Vivonne 4

2e Vouillé 3

3e Vivonne 5

4e Vouillé 4

5e SPVB 9

6e Vouillé 2

7e Fontaine 2

8e SPVB 11

9e SPVB 8

10e SPVB 7

11e CSAD 3

12e CEP 3

13e Cissé 3

14e Vouillé 7

15e Vouillé 6

16e Vivonne 6

M11 F

1er Vivonne 2

2e Vivonne 1

3e Vouillé 5

4e CEP 2

5e Cissé 2

6e Sèvres Anx 10

7e Fontaine 1

8e CEP 1

9e Vivonne 3

M13 F

1er Sèvres Anx. 3

2e Vouillé 8

3e Vivonne 9

4e Vouillé 9

5e SPVB 4

6e Sèvres / Vouillé

M13 M

1er Sèvres anx. 2

2e Vouillé 11

3e Vouillé 10

4e SPVB 6

5e Sèvres Anx. 1

6e Cissé 4

7e SPVB 5

8e Vivonne 8

9e Chauvigny 1

10e Vivonne 7

11e Vouillé 12

12e Vouillé 13

13e SPVB 10

M15 F

1er Sèvres Anx. 6

2e Sèvres Anx. 5

3e Vouillé 18

4e CSAD 1

5e CSAD 2

6e Fontaine / Migné

7e Thouars

8e SPVB 3

9e Vouillé 16

10e Vivonne 18

11e CEP 4

12e Vouillé / CSAD

13e Cissé



Rapport
Commission
Communication

Rapport

Commission

de

Discipline



**RAPPORT DE LA COMMISSION
DE DISCIPLINE**
Saison 2019-2020

La commission de discipline n'a pas été saisie cette saison.

Félicitations aux joueuses, joueurs, entraîneurs et dirigeants pour leurs efforts.

Le Président de la commission
Stéphane GREMILLON

Rapport

***Commission
Volley Loisirs***



RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR

La saison 4X4 était bien partie pour 2019/2020 avec 21 équipes dont 2 poules de 7 en Honneur et une poule de 7 en Excellence ; et il a fallu l'arrivée du Covid 19 pour tout chambouler, arrêter les rencontres et renvoyer manu militari chacun dans sa chaumière.

Le dé-confinement n'ayant pas permis de terminer les rencontres, le classement définitif devient celui en cours lors du début du confinement.

Toutes les rencontres se sont bien passées. Cette formule de 4X4 reste toujours très intéressante pour les différentes équipes inscrites et de ce fait sera à nouveau proposée à la prochaine rentrée sportive.

Nous revenons toutefois sur la tenue des feuilles de matchs : il reste toujours, pour certains clubs, à faire encore quelques efforts....

Nous redemandons à nouveau à toutes les équipes recevantes de pré-imprimer le haut de la page avec tous ses licenciés, l'équipe reçue n'ayant plus qu'à coller à l'endroit adéquat le listing des noms et n° de ses licenciés aussi pré-imprimés.

Nous confirmons que cela permet de faciliter grandement la vérification des feuilles de matchs.

En fait, nous avons eu encore cette année plusieurs feuilles de matchs qui étaient mal rédigées, faux numéros de licence, nom ne correspondant pas à la licence, noms illisibles...et autres... Aussi, bien que ne l'ayant jamais fait, il a été décidé d'appliquer le règlement en cours et, dès la rentrée prochaine, de mettre l'amende prévue pour feuille de match mal tenue ; osons espérer que cela n'arrivera pas et que toutes les feuilles de matchs seront impeccables... !!!.

Bonnes vacances à tous et à se revoir en septembre.

Le Président de la Commission :

Pierre MACOMBE

Classements Championnats 4 x4

4XE - 4X4 Compétition Excellence																		
ACCUEIL																		
	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1. Stade Poitevin 6	15	6	5	1		2	3				1	15	6	2.500	496	431	1.151	
2. Thouars	15	8	5	3		1	2	2	2	1		20	15	1.333	783	717	1.092	
3. St Julien l'Ars	15	8	5	3		2	3			1	2	16	12	1.333	646	599	1.078	
4. MIT Sport	13	9	4	5			3	1	2	1	2	17	20	0.850	795	807	0.985	
5. Sèvres Anxaumont 2	12	9	4	5		2	1	1	1	3	1	17	18	0.944	750	800	0.928	
6. Bonneuil Vouneuil 3	11	8	4	4		2	1	1		3	1	15	15	1.000	668	687	0.972	
7. Bonneuil Vouneuil 2	3	8	1	7				1	1	4	2	9	23	0.391	649	738	0.879	

4XH - 4X4 Honneur Places 1 à 8																		
ACCUEIL																		
	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1. Fontaine le Comte 3	12	4	4			2	2					12	2	6.000	343	267	1.285	
2. Nouaillé Maupertuis 2	11	4	4			3		1				12	2	6.000	331	232	1.427	
3. Ligugé 1	8	4	3	1		2		1			1	9	5	1.800	304	291	1.045	
4. Vouillé 4	3	3	1	2			1			1	1	4	7	0.571	232	259	0.896	
5. CEP Poitiers St Benoit 3	3	5	1	4		1				1	3	4	12	0.333	333	382	0.872	
6. Vivonne 3	2	4	1	3					1	1	2	4	11	0.364	270	337	0.801	
7. Vouillé 5	2	3		3						2		4	9	0.444	247	283	0.873	
8. Buxerolles 3	1	1		1					1			2	3	0.667	98	107	0.916	

4X2 - 4X4 Honneur places 9 à 14																		
ACCUEIL																		
	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1. Civray	15	5	5			4	1					15	1	15.000	396	281	1.409	
2. Ligugé 2 (Loisir)	7	4	2	2			2		1		1	8	8	1.000	347	335	1.036	
3. Fontaine le Cte 4 (Loisir)	6	4	2	2		1		1	1		1	8	8	1.000	323	327	0.988	
4. CEP Poit. St Be. 4 (Loisir)	4	4	2	2				2		2		8	10	0.800	391	387	1.010	
5. Buxerolles 4 (Loisir)	4	5	1	4			1		1	1	2	6	13	0.462	353	444	0.795	
6. Chauvigny 3	0	2		2						1	1	1	6	0.167	136	172	0.791	

Rapport

***Commission
Technique***

COMMISSION TECHNIQUE DU COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY

Les actions menées par la commission technique en 2019 - 2020

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales et régionales mais aussi celles de la DDCS (ANS). L'objectif étant de trouver de nouveaux licenciés, d'améliorer l'accueil des licenciés jeunes au sein des clubs du département et de les fidéliser, mais aussi d'améliorer la formation des animateurs d'école de Volley.

La Commission compte 3 salariés (départ de Ludwig PROUST au 31 décembre 2019, arrivée de Jean Claude WAYENECE le 1^{er} Novembre 2019)

A Formation Continue des animatrices :

Les salariés du Comité Départemental se sont déplacés chaque semaine dans les écoles de Volley du département pour former les bénévoles qui animent les écoles de Volley.

Cette action permet d'améliorer les compétences des animateurs(rices) et de fidéliser les jeunes. Les clubs qui ont bénéficié de cette formation continue (Sèvres Anxaumont, Vouillé, Cissé et Vivonne).

Christian PENIGNAUD CTS de la Nouvelle Aquitaine a encadré une formation BEF5 en décembre 2019

B Animation dans le milieu scolaire primaire :

- Très peu d'interventions scolaires cette saison car la plupart sont normalement réalisées aux mois d'Avril / Mai et juin.
- Une campagne d'interventions scolaires est mis en place pour la période Septembre Octobre 2020 dans les écoles proches de clubs en capacité et à la volonté d'accueillir de jeunes licenciés.

C Les Centres Départementaux d'entraînements :

Les centres Départementaux d'entraînements et de formation des M13 benjamin et poussine / 1^{ère} année benjamine ont proposé un entraînement les mercredis de 14h00 à 16h00 au gymnase Evariste Gallois à Poitiers chaque semaine pour 9 poussines / benjamines de 5 clubs différents (SPVB 2, CEP Poitiers Saint Benoit 1, Vivonne 3 et Vouillé 3) et 12 benjamins (Fontaine le Comte 2, Vivonne 2, Sèvres Anxaumont 1, Vouillé 3, Stade Poitevin 4).

Les entraînements du centre départemental féminin étaient assurés par Antoine BOURREAU

Les entraînements du centre départemental masculin étaient assurés par Cédric GALLOIS.

Résultats : masculin : 2^{ème} et 4^{ème} au 1^{er} inter comités benjamins zone Nord

Féminin : Compétitions annulées

Managérat des compétitions :

M13 M : Cédric Gallois (CD) Vienne 1 et Virginie OLIVIER (Fontaine le Comte) Vienne 2

Action financée par le Conseil Général et les fonds propres du Comité. Participation des clubs pour chaque enfant sélectionnés.

D Gestion des championnats jeunes Volley et Teen Beach Volley :

Antoine BOURREAU et Cédric GALLOIS salariés du Comité ont géré tous les regroupements jeunes M7, M9, M11 et M13 indoor. Ce choix permet d'améliorer la qualité des plateaux jeunes (aide aux clubs montage et démontage, inscriptions des équipes, gestion sportive, désignation des arbitres). Les techniciens du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball sont en permanence au contact des jeunes, des familles et des animateurs et entraîneurs des clubs lors des plateaux jeunes.

E Détachement d'un cadre dans les clubs :

Cédric GALLOIS : Vivonne deux fois par semaine (Entraînement M15 M + fitness soft volley), Science Po (Etudiants) et Chauvigny (fitness soft Volley), Cissé école de volley + fit soft volley).
Antoine BOURREAU : Sèvres Anxaumont (école de Volley + Entraînement M15 M17 F), Civray (Adultes), Vivonne (école de Volley).
Jean Claude : Cissé (école de Volley), Châtellerauld (Baby Volley + Fitness).

F Maintien de la classe option Volley – Ball au collège Notre Dame La Chaume à Vouillé :

- L'option Volley a regroupé plus de 40 jeunes répartis en 2 groupes : le mardi de 14h25 à 16h30 et 20 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} le jeudi de 14h25 à 16h30.
- Un cadre du Comité assure les entraînements de l'option Volley et le managérat en compétition UNSS.
- Le collège de Vouillé finance 75% des heures et frais kilométriques du cadre technique du Comité. Ouverture d'une section sportive pour la rentrée 2020.

G Organisation de stages d'approfondissement Volley – Ball :

La commission technique n'a pu proposer que 2 jours de stage Volley pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans lors des vacances d'octobre au gymnase de Cissé.

Les jeunes licenciés et non licenciés peuvent y participer.

Étude de stages itinérants pour la saison prochaine

Financement des familles et de la Caf.

H Organisation de stages multisports :

Gestion de l'accueil de Loisirs du Comité basé à Saint Benoit, ouverture plus de 60 jours en 2019 / 20. Les salariés du Comité sont titulaires des diplôme BAFD ou équivalence qui permettent d'être directeurs de Centre de loisirs.

Les accueils répondent à la législation Jeunesse et Sports et sont agréés par la CAF.

Financement des familles, de la Caf et de la mairie de Saint Benoit. **Ouverture de l'accueil pendant toutes les vacances.**

I Action périscolaire :

Tap actions multisports et multi jeux : Saint Benoit (Irma Jouenne et L'Ermitage)

Financement des mairies. Action reconduite pour 2020 / 21

J Interventions en IME :

Cédric GALLOIS est intervenu auprès de 2 IME auprès de jeunes déficients mentaux (de septembre à Décembre).

Action financée par la Sorégie et le Conseil Départemental de la Vienne

Les IME de Sèvres Anxaumont et Poitiers ont bénéficiés de 10 séances de Volley chacun, et se sont retrouvés en milieu et en fin de cycle pour un tournoi Volley.

K Interventions dans le milieu carcéral

Antoine BOURREAU a effectué quelques interventions au centre pénitencier de Vivonne. Ces interventions ont été financées par le CNDS 2018.

STATUTS
ET
REGLEMENTS



**RAPPORT DE LA COMMISSION
STATUTS ET RÈGLEMENTS**
Saison 2019-2020

Cette saison la commission n'a pas eu à statuer

Le Président de la commission :
Stéphane GREMILLON

Finances

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2019

	TOTAL		LOISIR		COMITE		TOTAL		LOISIR		COMITE	
	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros
60 CHARGES	9 027,42 €	6 234,45 €	2 792,97 €	2 792,97 €	70 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	119 184,63 €	69 184,34 €	50 000,29 €				
604 . Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.1 et .3 . Centre de formation CDE 2018-2019	690,00 €	0,00 €	690,00 €				
62522 . Frais administratifs	861,09 €	120,75 €	740,34 €	740,34 €	70623 . Caf / Prestation de service 2019	25 086,09 €	25 086,09 €	0,00 €				
625262 . Alimentation - Boissons	5 064,43 €	5 064,43 €	0,00 €	0,00 €	70642 . Participation des familles 2019	40 834,25 €	40 834,25 €	0,00 €				
60633 . Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipe	756,61 €	107,52 €	649,09 €	649,09 €	70642 . Caf / Subvention 2019	2 601,00 €	2 601,00 €	0,00 €				
6064 . Fournitures de bureau - Communication	981,84 €	120,75 €	861,09 €	861,09 €	7085 . Redevance arbitrage 2019-2020	3 900,00 €	0,00 €	3 900,00 €				
60631 . Fournitures activités et matériel éducatif	1 363,45 €	821,00 €	542,45 €	542,45 €	7081 . Application règlement 2019-2020	332,00 €	0,00 €	332,00 €				
61 SERVICES EXTERIEURS	2 259,53 €	835,40 €	1 424,13 €	1 424,13 €	7082 . Engagements seniors 2019-2020	3 576,00 €	0,00 €	3 576,00 €				
6131 Camping Saint-Benoit	426,20 €	426,20 €	0,00 €	0,00 €	7082 . Engagements jeunes 2019-2020	1 097,82 €	0,00 €	1 097,82 €				
615 . DIVERS (Eurovolley-Jean Moulin)	924,00 €	0,00 €	924,00 €	924,00 €	7086 . Participation licenciés 2019-2020	16 739,13 €	0,00 €	16 739,13 €				
616 . Assurances	909,33 €	409,20 €	500,13 €	500,13 €	7084.4 . Intervention Cadres CLUBS 2019	6 352,50 €	0,00 €	6 352,50 €				
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 754,45 €	1 098,82 €	17 655,63 €	17 655,63 €	7084.4 . Intervention Cadres Périscolaires 2019	7 730,50 €	0,00 €	7 730,50 €				
6262 . Téléphone CDA	119,88 €	0,00 €	119,88 €	119,88 €	7084.4 . Intervention Cadres Scolaires 2019	3 114,34 €	0,00 €	3 114,34 €				
62512 . Déplacement - Arbitrage 2019-2020	2 146,28 €	0,00 €	2 146,28 €	2 146,28 €	7084.4 . Intervention Cadres La Chaume 2018	2 818,00 €	0,00 €	2 818,00 €				
62513 . Arbitrage 2019 - Sifflets - Cartons	75,84 €	0,00 €	75,84 €	75,84 €	7084.4 . Intervention Cadres FIT Volley 2018	1 905,00 €	0,00 €	1 905,00 €				
62513 . Déplacement - Transport lié aux activités	6 669,35 €	0,00 €	6 669,35 €	6 669,35 €	7089 . Manifestations exceptionnelles 2019	1 745,00 €	0,00 €	1 745,00 €				
62515 . Centre de formation CDE 2019	2 305,99 €	0,00 €	2 305,99 €	2 305,99 €	SUBVENTIONS	32 328,00 €	6 495,00 €	25 833,00 €				
6261 . Affranchissement	109,12 €	32,74 €	76,38 €	76,38 €	74 . Sub & PS versées par l' Etat : CNDS	7 750,00 €	0,00 €	7 750,00 €				
6262 . Téléphone (+ internet)	637,97 €	287,09 €	350,88 €	350,88 €	741 . Subvention principale	7 750,00 €	0,00 €	7 750,00 €				
6262 . Téléphone Président	441,57 €	0,00 €	441,57 €	441,57 €	743 . Sub & PS Départementales :	14 400,00 €	0,00 €	14 400,00 €				
6222 . Formations	814,00 €	779,00 €	35,00 €	35,00 €	Convention d'objectifs Fonctionnement	11 200,00 €	0,00 €	11 200,00 €				
62527 . Manifestation except Noël 2019	2 096,86 €	0,00 €	2 096,86 €	2 096,86 €	DRJSCS	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €				
62527 . Manifestation except Trophée 2019	436,35 €	0,00 €	436,35 €	436,35 €	Intervention dans les IME	700,00 €	0,00 €	700,00 €				
62527 . Manifestation except Tournoi Ecoles 2019	793,43 €	0,00 €	793,43 €	793,43 €	7425 . Sub exploit & PS Communales	5 956,00 €	5 956,00 €	0,00 €				
62527 . Manifestation except Sport Féminin 2019	674,25 €	0,00 €	674,25 €	674,25 €	7451 . Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	539,00 €	539,00 €	0,00 €				
62527 . Manifestation except Tournoi Olympique Féminin	926,20 €	0,00 €	926,20 €	926,20 €	743 . Subvention SOREGIE Coups de pouce	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €				
62522 . Club Comité CD86	507,36 €	0,00 €	507,36 €	507,36 €	7414 . Subvention FFVB							
63B AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7415 . LIGUE	2 683,00 €	0,00 €	2 683,00 €				
Autres Impôts et Taxes					7415 . Convention objectifs AAL2019	380,00 €	0,00 €	380,00 €				
64 CHARGES DE PERSONNEL	128 239,42 €	64 191,16 €	64 048,26 €	64 048,26 €	7415 . Reversion part emploi ligue	1 730,00 €	0,00 €	1 730,00 €				
Salaires personnel permanent	61 151,36 €	24 295,00 €	36 856,36 €	36 856,36 €	7415 . Licences événementielles	573,00 €	0,00 €	573,00 €				
Prélèvement impôts source salariés	978,00 €	0,00 €	978,00 €	978,00 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Charges sociales personnel permanent	42 000,00 €	18 561,00 €	23 439,00 €	23 439,00 €	Mécénat							
Salaires CEE	13 737,00 €	13 737,00 €	0,00 €	0,00 €	PRODUITS FINANCIERS	179,90 €	0,00 €	179,90 €				
Charges sociales CEE	5 333,66 €	5 333,66 €	0,00 €	0,00 €	Intérêts Livret Bleu CM	179,90 €	0,00 €	179,90 €				
Indemnité d'entretien service civique	1 506,36 €	911,00 €	595,36 €	595,36 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	812,36 €	0,00 €	812,36 €				
Autres charges sociales (Tickets resto)	3 533,04 €	1 353,50 €	2 179,54 €	2 179,54 €	778 . Divers Vente maillots arbitrage - Traçage terrain...	190,36 €	0,00 €	190,36 €				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	1 183,00 €	502,98 €	680,02 €	680,02 €	Divers Vente Places Euro volley	622,00 €	0,00 €	622,00 €				
Gestion de l'emploi (C/DOS)	1 183,00 €	502,98 €	680,02 €	680,02 €	Divers participation repas AG	240,00 €	0,00 €	240,00 €				
66 CHARGES FINANCIERES	50,00 €	0,00 €	50,00 €	50,00 €	78 REPRISE SUR PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Frais bancaires	50,00 €	0,00 €	50,00 €	50,00 €	Reprise sur provisions							
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79 TRANSFERT DE CHARGES	11 769,6 €	5 686,69 €	6 082,94 €				
CNDS Avoirs ARS (6295)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Emplois aidés Cédric Gallois (Emploi CNDS)	8 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €				
68 DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Allocation Service civique	1 710,00 €	513,00 €	1 197,00 €				
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Emplois aidés JC Wayence	1 265,63 €	379,69 €	885,94 €				
Remboursement formation BAFA					Remboursement formation BAFA	394,00 €	394,00 €	0,00 €				
Assurance indemnité vol					Assurance indemnité vol	400,00 €	400,00 €	0,00 €				
TOTAL DES CHARGES	159 513,82 €	72 862,81 €	86 651,01 €	86 651,01 €	TOTAL DES PRODUITS	164 274,52 €	81 366,03 €	82 908,49 €				
EXCEDENT	4 760,70 €	8 503,22 €			DEFICIT							

TARIFS 2020 / 2021

LICENCES									
	2019 / 2020				2020/2021				
<i>Catégories / Types</i>	<i>FFVB</i>	<i>Ligue (cotisation)</i>	<i>Comité (cotisation)</i>	<i>Total</i>	FFVB	<i>assur. (facultative)</i>	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	TOTAL
Compétition VB									
Master / Senior	41,57 €	28,00 €	10,00 €	79,57 €	41,00 €	0,57 €	28,00 €	10,00 €	79,57 €
M 21	39,57 €	27,00 €	10,00 €	76,57 €	39,00 €	0,57 €	27,00 €	10,00 €	76,57 €
M 18	39,57 €	27,00 €	11,00 €	77,57 €	39,00 €	0,57 €	27,00 €	11,00 €	77,57 €
M 15	21,57 €	17,00 €	11,00 €	49,57 €	21,00 €	0,57 €	17,00 €	11,00 €	49,57 €
M13 / M11	21,57 €	10,00 €	11,00 €	42,57 €	21,00 €	0,57 €	10,00 €	11,00 €	42,57 €
M 9	21,57 €	8,00 €	11,00 €	40,57 €	21,00 €	0,57 €	8,00 €	11,00 €	40,57 €
M 7 - Baby	11,57 €	8,00 €	10,00 €	29,57 €	11,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	29,57 €
Beach VB									
Senior M20 M18	24,57 €	10,00 €	10,00 €	44,57 €	24,00 €	0,57 €	10,00 €	10,00 €	44,57 €
M15 M13 M11	13,57 €	5,00 €	11,00 €	29,57 €	13,00 €	0,57 €	5,00 €	11,00 €	29,57 €
Encadrement									
Dirigeant	24,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €	24,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €
Arbitre / Educateur	30,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €	30,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €
Volley Pour Tous									
Loisir	6,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €	6,00 €	0,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €
Para volley et Volley Santé	6,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €	3,00 €	0,57 €	3,00 €	9,00 €	15,57 €
Para Volley									
Senior	12,57 €	13,00 €	3,00 €	28,57 €	12,00 €	0,57 €	13,00 €	3,00 €	28,57 €
M17 - M20	10,57 €	13,00 €	3,00 €	26,57 €	10,00 €	0,57 €	13,00 €	3,00 €	26,57 €
M11 - M15	8,57 €	7,00 €	3,00 €	18,57 €	8,00 €	0,57 €	7,00 €	3,00 €	18,57 €
Autres									
Compét'Lib	24,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €	24,00 €	0,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €
Licence Open Volley Ball	14,57 €	10,00 €	0,00 €	24,57 €	14,00 €	0,57 €	10,00 €	0,00 €	24,57 €
Passerelle affinitaire / competlib	4,57 €	6,00 €	0,00 €	10,57 €	4,00 €	0,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €
Pass Bénévole	3,57 €	3,00 €	3,00 €	9,57 €	3,00 €	0,57 €	3,00 €	3,00 €	9,57 €
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Licences Volley Loisir 86									
CD86VB Compét'Lib	23,68 €	16,00 €	20,00 €	59,68 €	24,00 €	0,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €
CD86VB Dirigeant	27,83 €	8,00 €	10,00 €	45,83 €	24,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €
CD86VB Educateur / Arbitre	27,83 €	8,00 €	10,00 €	45,83 €	30,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €
CD86VB Volley Pour Tous (Loisir)	6,36 €	9,00 €	9,00 €	24,36 €	6,00 €	0,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €
CD86VB Volley Pour Tous (Fit soft ou Para)	6,36 €	9,00 €	9,00 €	24,36 €	3,00 €	0,57 €	3,00 €	9,00 €	15,57 €
passerelle affinitaire / competlib	3,36 €	6,00 €	0,00 €	9,36 €	4,00 €	0,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €

TARIFS 2019/2020

DROITS FINANCIERS	2019/2020		2020/2021	
	86	Hors 86	86	Hors 86
Droit d'engagement départemental Senior (ARM, ARF, D1M)	90,00 €	140,00 €	90,00 €	140,00 €
+ Redevance déplacements arbitres (ARM, ARF, D1M)	125,00 €	125,00 €	100,00 €	100,00 €
Droit d'engagement départemental Senior D1F et D2Lib	50,00 €	100,00 €	30,00 €	80,00 €
Droit d'engagement départemental Senior 4X4	30,00 €	65,00 €	30,00 €	65,00 €
Droit d'engagement départemental championnat Jeunes (<i>Salle et Beach</i>)/équipes (- 11 ans : 1 eng max)	18,00 €	35,00 €	18,00 €	18,00 €
Droit de participation au Noël des volleyeurs / catégorie représentée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Droit de modification de date de match demandé moins de 15 jours avant la date initiale du match (Sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois (Sauf 4X4 et D2Lib)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois			15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison) Sauf 4X4 et D2Lib	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison)			25,00 €	25,00 €
Droit de réclamation ou d'appel devant une Commission	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Droit d'appel au Bureau	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Droit d'appel devant les instances Régionales	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Droit à donner procuration à un autre club pour une Assemblée Générale	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Formation d'arbitre	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
Formation jeunes joueurs(euses) au centre départemental (pour la saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITES	2019/2020		2020/2021	
Indemnité d'arbitrage	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
Indemnité kilométrique	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €

TARIFS 2019/2020

AMENDES	2019 2020	2020 2021
---------	--------------	--------------

Planification des matchs

Calendrier retourné incomplet / match / semaine 30 jours après le début de championnat (sauf 4X4)	15 €	15 €
Match reporté : nouvelle date non définit à partir de 15 jours après la date de demande du report/semaine	/	25 €

Forfaits

1er FORFAIT (ARM ARF D1M) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30 €	30 €
1er FORFAIT (D2Lib) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	/	20 €
2ème FORFAIT (ARM ARF D1M) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	40 €	40 €
2ème FORFAIT (D2Lib) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	/	30 €
FORFAIT (ARM ARF D1M) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	50 €	50 €
FORFAIT (D2Lib) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	/	40 €
FORFAIT 4X4 en ayant prévenue l'équipe adverse	10 €	10 €
FORFAIT 4X4 sans avoir prévenue l'équipe adverse	30 €	30 €
FORFAIT Général 4X4	100 €	100 €
FORFAIT Général (Sauf 4X4)	200 €	200 €

Résultats et feuilles de matchs

Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 1ère fois	5 €	5 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 2ème fois	10 €	10 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 3ème fois et +	20 €	20 €
Retard feuille de match / équipe : 1ère fois (sauf 4X4)	5 €	5 €
Retard feuille de match / équipe : 2ème fois (sauf 4X4)	10 €	10 €
Retard feuille de match / équipe : 3ème fois (sauf 4X4)	20 €	20 €
Feuille de match perdue	/	35 €
Retard envoi feuille de match / par jour (sauf 4X4)	2 €	2 €
Feuille de match non réglementaire, illisible ou mal remplie	10 €	10 €
Licence non portée sur la feuille	4 €	4 €

Arbitrage

Arbitre absent	40 €	40 €
Désistement abusif d'arbitre	25 €	25 €
Défaut d'obligation d'arbitrage (pas d'arbitre club)	250 €	250 €
Défaut partiel d'arbitrage (moins de 6 matchs)	175 €	175 €

Autres

Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle	5 €	5 €
Absence à l'Assemblée Générale (ordinaire ou non)	90 €	90 €

TARIFS 2020/2021

INTERVENTIONS SCOLAIRES		2019/2020	2020/2021
Période : septembre octobre	jusqu' à 4 séances	12,00 €	0,00 €
Autre périodes	de 1 à 3 séances / séance	12,00 €	13,00 €
	4ème et 5ème séances / séance	15,00 €	16,00 €
	à partir de la 6ème séance :	20,00 €	20,00 €

INTERVENTIONS CLUBS		
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)		
Formation continue des cadres faite par un salarié brevet d'Etat (avec cadres de club à former) sur créneau jeune uniquement	2019/2020	2020/2021
Durée effective de la séance : 30 min	/	9,00 €
Durée effective de la séance : 45 min	/	12,00 €
Durée effective de la séance : 1 h	15,00 €	15,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	19,00 €	19,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	23,00 €	23,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 2h	30,00 €	30,00 €
forfait déplacement par intervention	5,00 €	5,00 €
forfait déplacement 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
Séance d'entrainement public jeune (jusqu'à M20) ou séance fit soft volley	2019/2020	2020/2021
Durée effective de la séance : 30 min	/	9,00 €
Durée effective de la séance : 45 min	/	12,00 €
Durée effective de la séance : 1 h	15,00 €	15,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	19,00 €	19,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	23,00 €	23,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 2h	30,00 €	30,00 €
+ forfait par intervention	5,00 €	5,00 €
forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
Séance d'entrainement public Adulte jusqu'au niveau départemental	2019/2020	2020/2021
Durée effective de la séance : 30 min	/	12,00 €
Durée effective de la séance : 45 min	/	17,00 €
Durée effective de la séance : 1 h	22,00 €	22,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	32,00 €	32,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	37,00 €	37,00 €
Durée effective de la séance : 2h	42,00 €	42,00 €
+ forfait par intervention	5,00 €	5,00 €
forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €

*VOEUX
ET
SUGGESTIONS*

Aucun vœu proposé

***Dons
aux
oeuvres***

NE PAS OUBLIER LE DON AUX ŒUVRES

Le bénévole se fait malheureusement de plus en plus rare.
Être bénévole coûte de l'argent surtout pour les déplacements (accompagnement d'équipe, réunion.....), pour ce faire certains clubs remboursent les frais kilométriques mais tous les clubs ne peuvent se le permettre et, de plus, cela diminue les finances de l'association.

Il est possible de rembourser (de manière indirecte) les bénévoles qui sont soumis à l'impôt sur le revenu. Il suffit que l'association comptabilise le nombre de kilomètres que le bénévole a fait pour l'intérêt du club et de remplir le formulaire de « dons aux oeuvres » qui atteste que l'association a reçu un don de la part du bénévole.

66 % de la somme seront retirés du montant que la personne aurait dû verser au Trésor Public.

Bien entendu le bénévole ne peut percevoir d'indemnités kilométriques de la part du club pour les actions comptabilisées pour le Don.

Cette possibilité est vraiment très intéressante, n'hésitez pas.....il faut conserver nos précieux bénévoles.

FFvolley
Comité Vienne

